

PROVINCE DE HAINAUT

VILLE DE BINCHE



PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

SYNTHESE DU PCDR

JANVIER 2022



Atelier d'architecture DR(EA)²M

Place Communale, 28

6230 Pont-à-Celles

INTRODUCTION

Le Programme Communal de Développement Rural de Binche a pour objectif de développer le territoire dans tous les domaines de la vie locale grâce à un ensemble de projets qui ont été choisis et élaborés en commun avec les représentants politiques, l'administration et les citoyens. Ce Programme s'articule en 6 parties distinctes mais interconnectées :

- Partie I : Analyse des caractéristiques de la commune

Également appelé « Diagnostic objectif », cette partie consiste en le regroupement d'un ensemble de données objectives (statistiques et observations de terrains) permettant de dresser un portrait du territoire communal et de le comparer avec d'autres entités de références telles que les communes voisines, la Province de Hainaut ou encore la Région Wallonne.

- Partie II : Consultations citoyennes

Cette partie est transversale et concerne l'ensemble des autres parties du PCDR. Les consultations ont été réalisées par Laurence Docquir

- Partie III : Diagnostic partagé

Cette partie permet de confronter les résultats de la partie 1 (diagnostic objectif) avec le ressenti des citoyens.

- Partie IV : Stratégie de développement

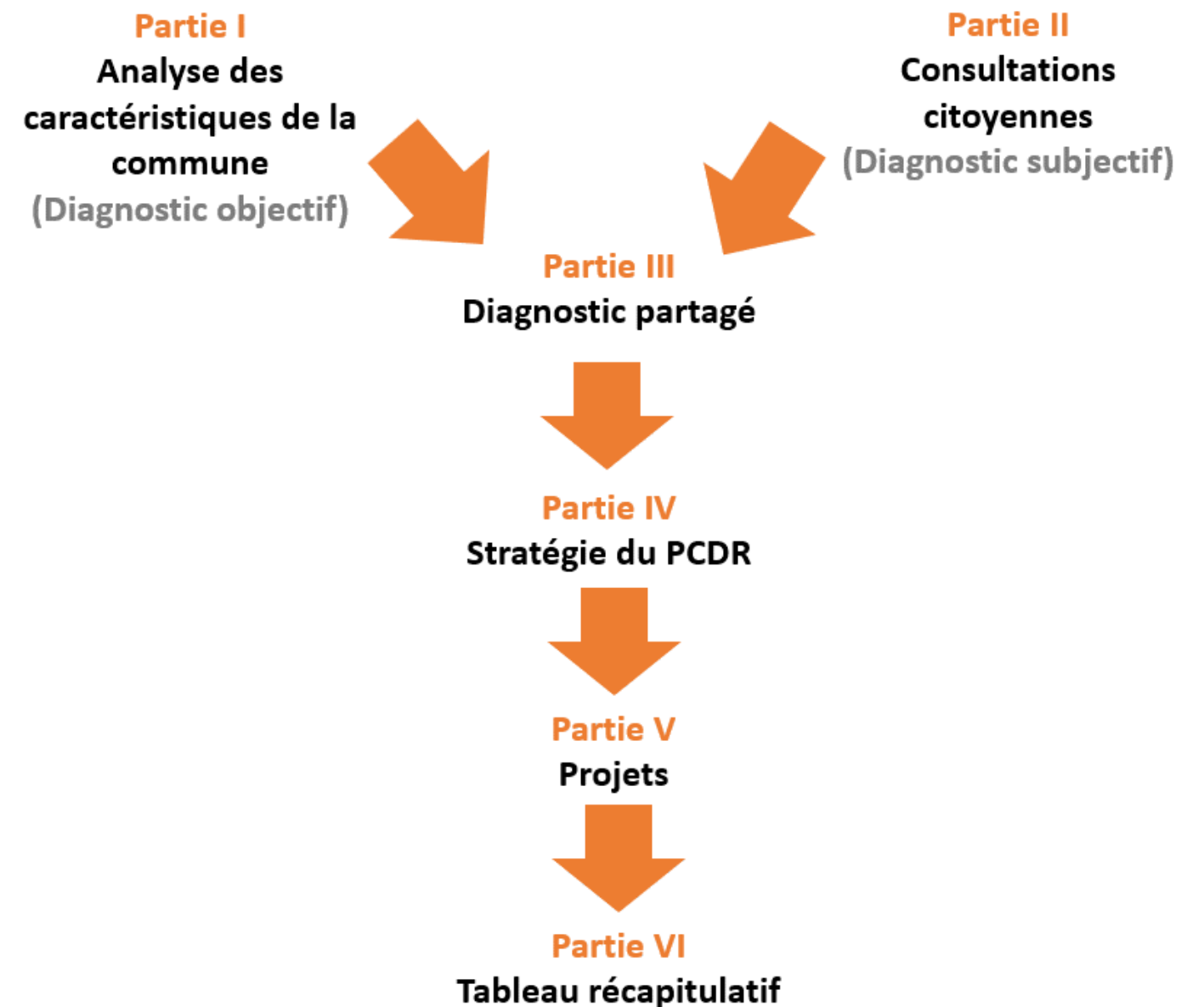
Cette partie regroupe les différents défis et objectifs que la commune et les citoyens se sont fixés pour le développement de leur territoire.

- Partie V : Projets

Cette partie reprend l'ensemble des projets à mettre en œuvre pour répondre à la stratégie du PCDR. Les projets sont programmés à court, moyen et long terme.

- Partie VI : Tableau récapitulatif

Cette partie reprend sous forme de tableau la programmation, l'estimation financière, les porteurs de projets, etc. des projets du PCDR.



L'élaboration de ces différentes parties du PCDR de Binche s'est déroulée entre 2016 et fin début 2022.

PARTIE I : ANALYSE DES CARACTERISTIQUES DE LA COMMUNE

La partie I du PCDR décrit le contexte communal à travers une dizaine de thématiques distinctes. Les pages qui suivent reprennent pour chaque thématiques les principales caractéristiques du territoire communal.

Chapitre 1 : Caractéristiques générales – Structure Physique & Paysagère

Contexte général du territoire

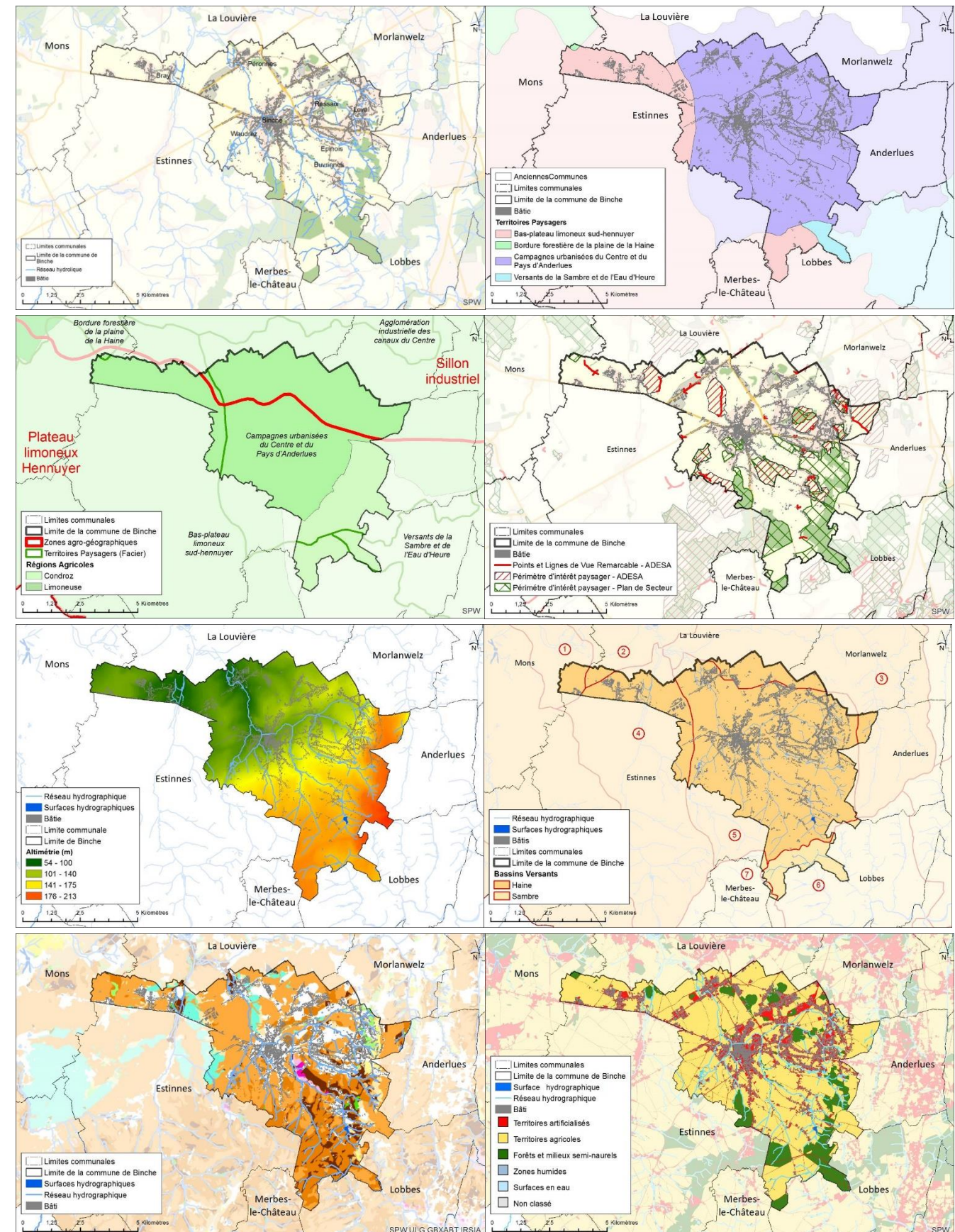
- ✓ Ville de Binche étendue sur 6.06 km² au centre de la Province du Hainaut ;
- ✓ Au nord de l'Arrondissement de Thuin. Adjacent aux communes de Mons et La Louvière dans l'arrondissement de Mons et aux communes de Morlanwelz, Anderlues, Lobbes, Merbes-le-Château et Estinnes ;
- ✓ 7 villages et Binche comme centre administratif de l'entité ;
- ✓ Proximité aux pôles urbains de Mons, Charleroi, La Louvière, Thuin, Maubeuge (France) et Bruxelles ;
- ✓ Territoire bien desservi par le réseau routier et les voiries régionales, à l'exception du Sud ;
- ✓ Une seule ligne de chemin de fer (ligne 108 : Erquelines - Binche – Haine-Saint-Pierre (et Mariemont) exploitée par la SNCB via deux gares (Binche et Leval)

Structure paysagère

- ✓ Deux régions agro-géographiques : le Sillon industriel au nord et le Plateau limoneux hennuyer ;
- ✓ Quatre territoires paysagers, dominés à 80% par Campagnes urbanisées du Centre et du Pays d'Anderlues ;
- ✓ Impression générale de paysage de labour avec une zone plus urbanisée dans le nord et plus boisée dans le sud ;

Structure physique

- ✓ Géologie : territoire divisé en deux par la faille du Midi : au nord, des formations composées de sables du Paléogène ou de craies du Crétacé ; au sud, des formations composées de grès, siltites et/ou de shales du Dévonien ;
- ✓ Relief : altitude comprise entre 54 et 213 mètres, un relief globalement vallonné au nord-ouest et plus doux au sud-est ;
- ✓ Hydrographie : deux bassins versants principaux (Sambre et Haine), une multitude de sous-bassins et plusieurs cours d'eau non navigables de 2^{ème} catégorie, dont 3 « principaux » : Le Long Fossé, le ruisseau d'Estinnes et le ruisseau de la Princesse ;
- ✓ Hydrogéologie : une soixantaine de captages, deux destinés à la distribution publique et un destiné à la consommation humaine, excepté usage privé (ménages) ;
- ✓ Pédologie : sans surprise, elle est fortement conditionnée par les conditions géologiques avec un drainage favorable au nord et pauvre au sud ;
- ✓ Occupation du sol : 85% du territoire est non urbanisée dont deux tiers sont cultivés et un dixième est boisé. En parallèle, le bâti ne cesse de croître ;
- ✓ Climat : climat tempéré maritime caractéristique de Moyenne Belgique (à mi-chemin entre la Basse Belgique et le climat plus froid et humide de la Haute Belgique).



Chapitre 2 : Structure Naturelle

Maillage écologique

- ✓ Grandes cultures : haies, talus herbeux, MAE agriculture biologique offrent du répit aux zones souffrant de l'agriculture intensive ;
- ✓ Réseau hydrique : cours d'eau, plans d'eau et mares, essentiellement le long des ruisseaux du Bois Hoyaux, de la Princesse et du Plat Fossé ;
- ✓ Réseau des terrils : nombreuses espèces recensées, notamment au sein du Terril de la Courte.
- ✓ Réseau forestier : plusieurs massifs boisés, principalement au sud et à l'est de la commune ;
- ✓ Tous ces milieux contiennent un nombre élevé d'espèces faunistiques et floristiques.

Sites naturels protégés

- ✓ 5 Un périmètre Natura 2000 couvrant 132,5 ha (2,2% du territoire).

SGIB

- ✓ 4 sites couvrant 78,71 ha (1,3% du territoire).

Réserves naturelles

- ✓ Une réserve naturelle domaniale « Terril de la Courte » qui se confond avec un SGIB

Arbres et haies remarquables

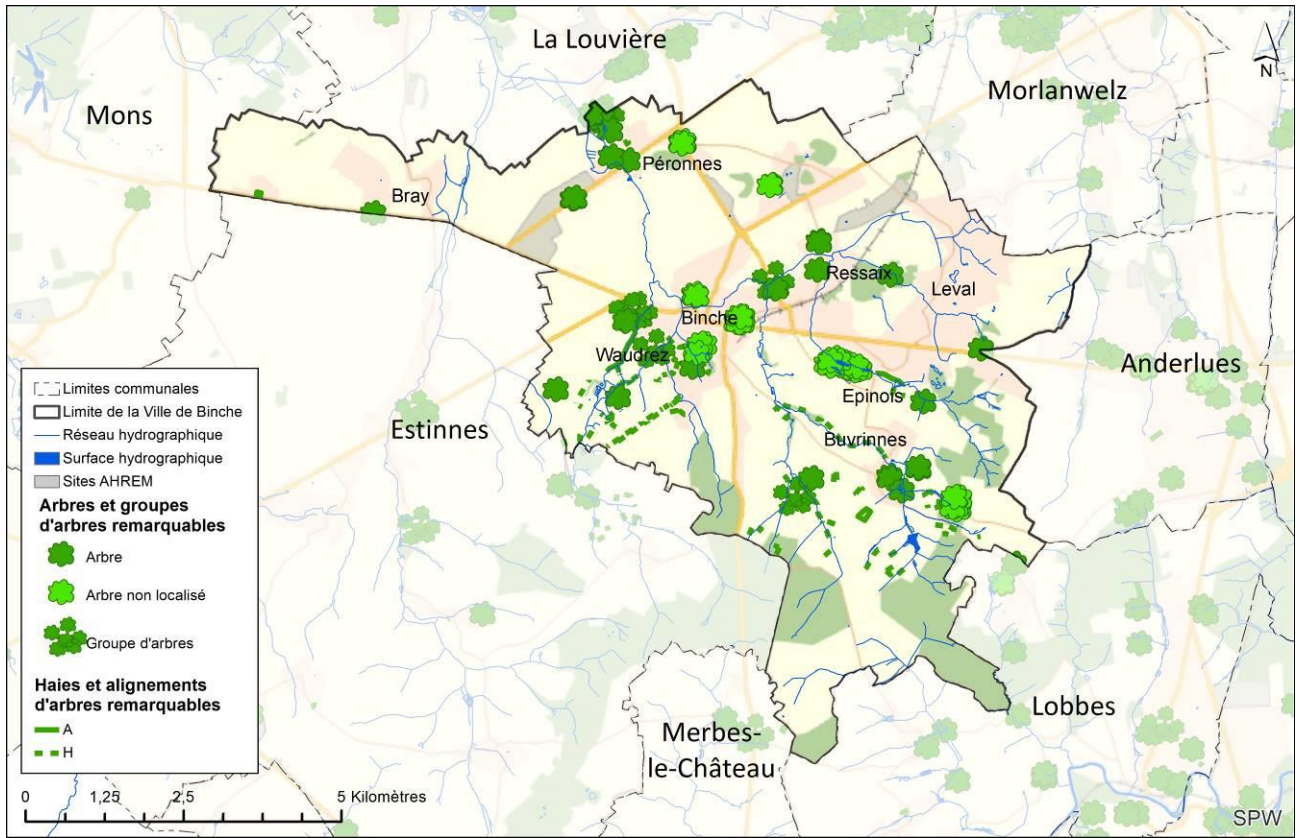
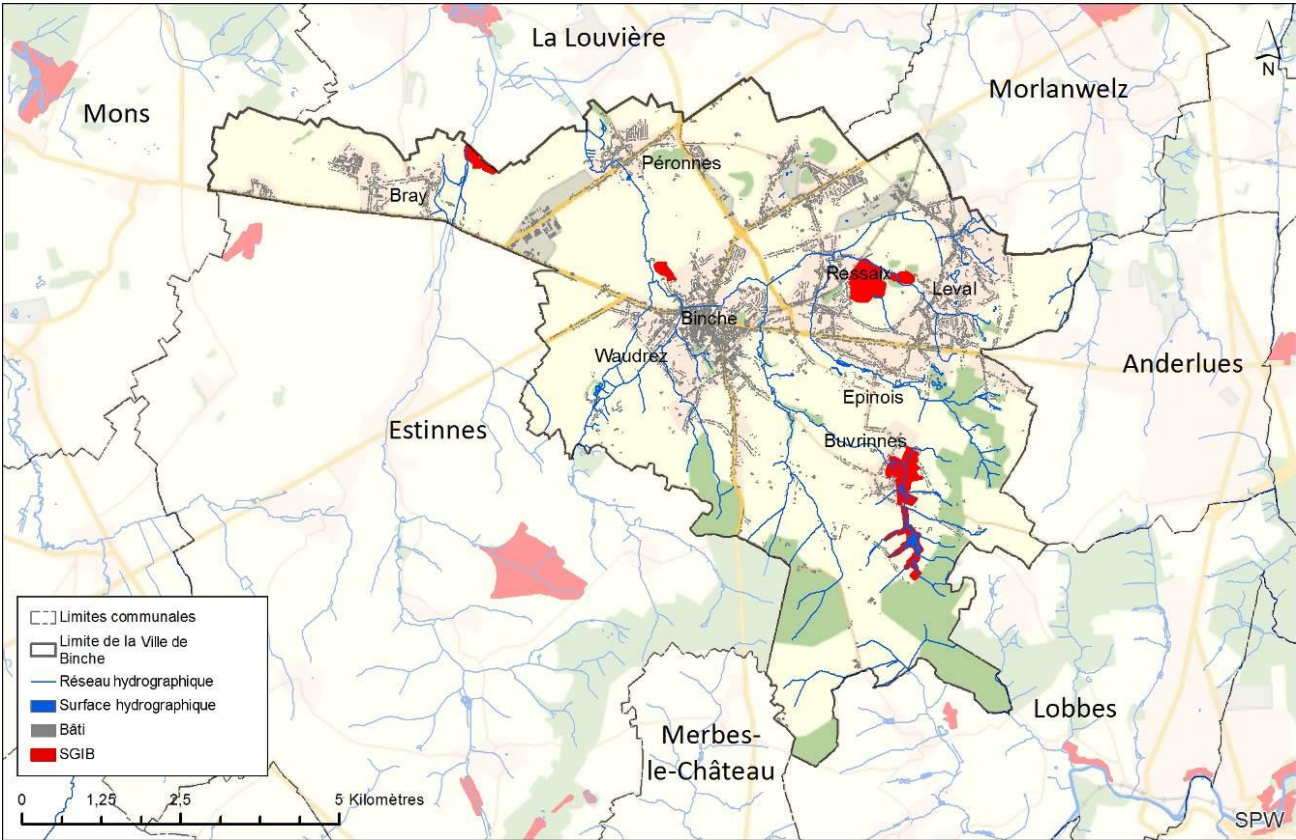
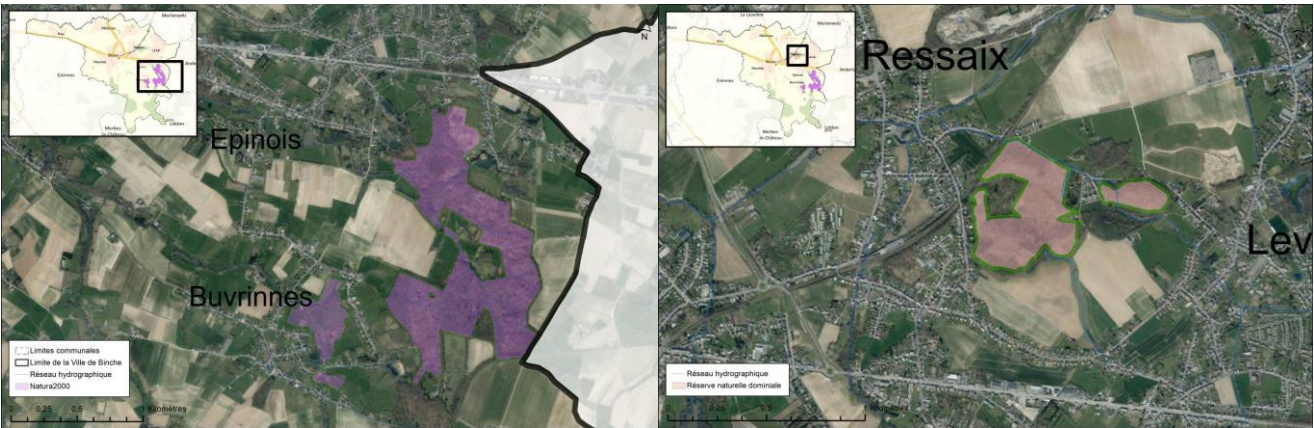
- ✓ 86 arbres isolés sur une vingtaine de sites (15% sont des tilleuls, les 85% restants se partageant entre les chênes, les charmes, les pins et d'autres essences).

Associations

- ✓ Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement et un Centre d'Interprétation des Terrils tous deux gérés par l'asbl Natecom ;
- ✓ Contrat de rivière Haine.

Actions et sensibilisation

- ✓ De nombreuses démarches entreprises sur le territoire, comme les opérations Bords de route – Fauchage tardif et le Plan Maya.



Chapitre 3 : Aménagement du Territoire & Urbanisme

Documents de planification

- ✓ *SDT* : Perception de la ville de Binche comme point d'appui sur le plan touristique (SDT de 1999) et pôle secondaire devant « rayonner au-delà de la commune » (SDT de 2013).
- ✓ *Plan de secteur* :
 - ✓ Généralités : inscription du territoire dans le plan de secteur La Louvière - Soignies.
 - ✓ Zones non urbanisables : 75% du territoire, dont plus de la moitié est de la zone agricole.
 - ✓ Zones urbanisables : 25 % du territoire, dont plus de 60 sont de la zone d'habitat.
- ✓ *Schéma de Développement Communal* : adopté en 2015
- ✓ *Schéma d'Orientation Local* : SOL de la ZACC Sainte-Anne adopté en 2016.

Guides d'urbanisme

- ✓ Guide régional d'urbanisme
 - ✓ Règlement PMR
 - ✓ RGZPU : concerne tout le centre-ville de Binche (environ 30 ha) (hors ODR) ;
- ✓ Guide communal d'urbanisme : en vigueur depuis le 21 janvier 2016.

Permis d'urbanisation

- ✓ 457 périmètres de lotissements, dont les plus vastes concernent des quartiers résidentiels de 17 et 44 lots.

Documents opérationnels d'aménagement du territoire

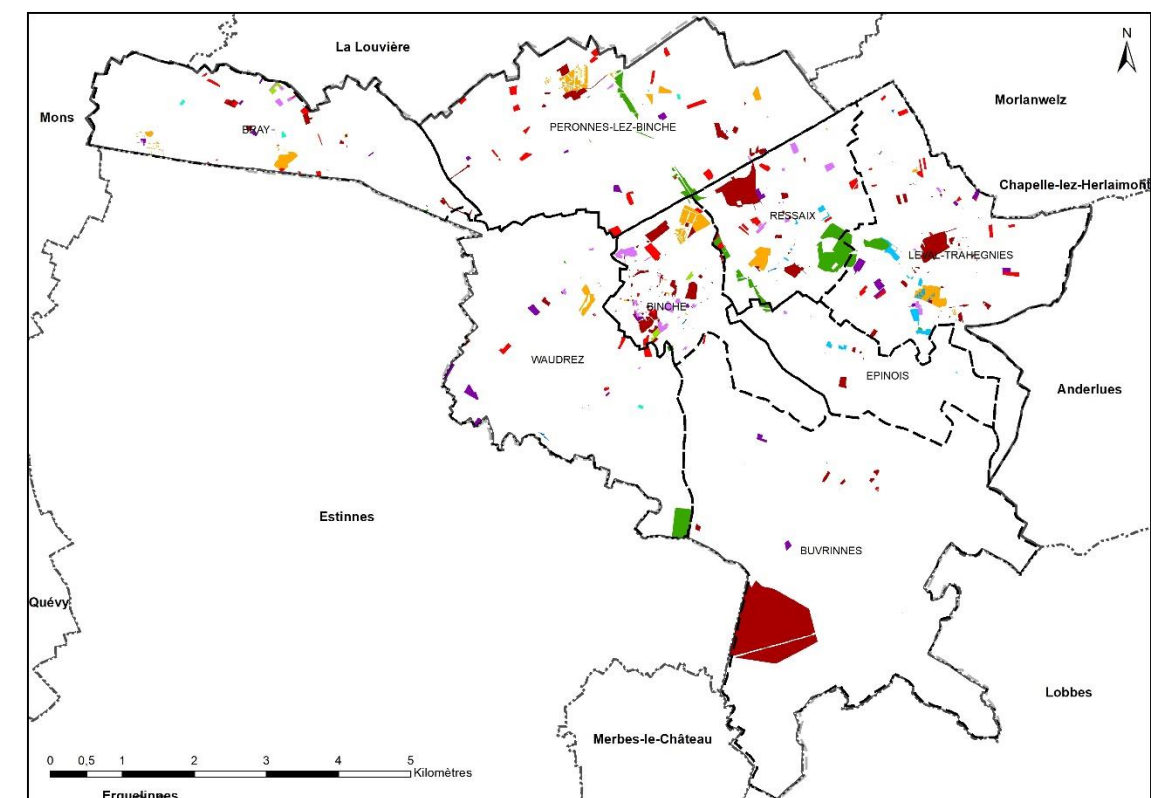
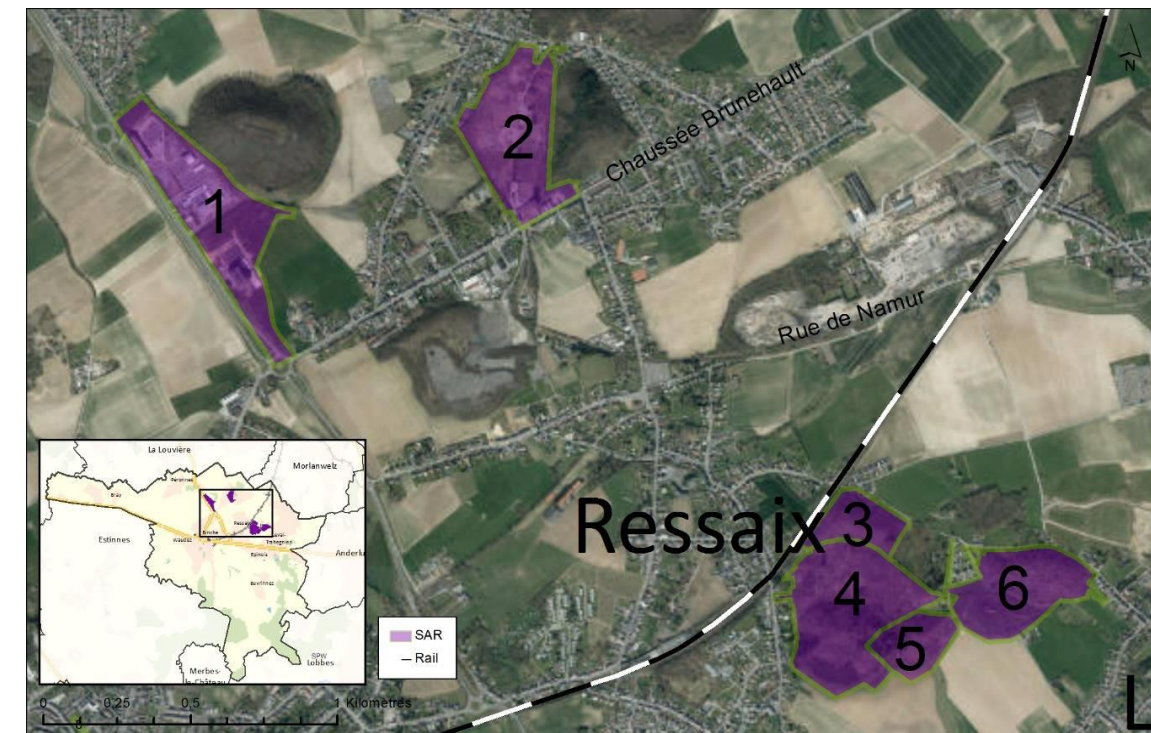
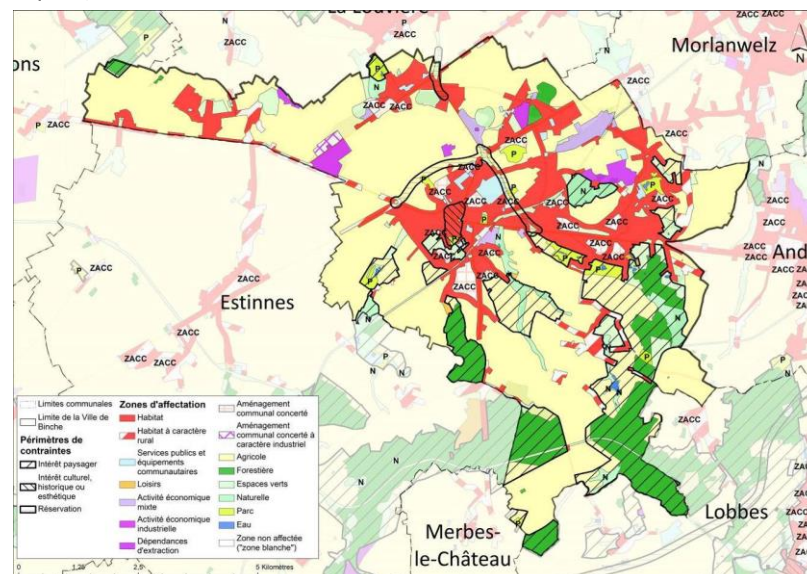
- ✓ Sites à réaménager : 12 sites
- ✓ Rénovation urbaine : dans le centre de Binche (hors ODR)
- ✓ Zone d'initiative privilégiée : dans le centre de Binche (hors ODR)

Autres documents

- ✓ Périumètre de reconnaissance économique : 1 à Bray-Péronnes, 2 à Leval-Trahegnies et 1 à Binche

Propriétés publiques

- ✓ Environ 350 ha (6% du territoire) appartiennent à un organisme public.
- ✓ La Ville de Binche dispose de près de 170 ha du territoire binchois (soit 2,9% des parcelles cadastrées et 50 % des parcelles publiques)



	Limites communales		Domaine d'une Fabrique d'Eglise		Domaine de l'immobilière sociale entre Sambre et Haine et d'intercommunales
	Limite de la Ville de Binche		Domaine de la Ville de Binche et de la Fédération Wallonie-Bruxelles		Domaine de l'immobilière sociale entre Sambre et Haine et de la SPGE
	Ancienne commune		Domaine de la Ville de Binche, de la Région wallonne et d'une association		Domaine de la Fédération Wallonie-Bruxelles et d'une association
Propriétés cadastrales					
	Domaine de la Ville de Binche		Domaine de la Ville de Binche et d'une intercommunale		Domaine de la Région wallonne et d'une association
	Domaine de l'Immobilière sociale entre Sambre et Haine		Domaine de la Ville de Binche et de l'immobilière sociale entre Sambre et Haine		Domaine d'une intercommunale
	Domaine du CPAS		Domaine de la Ville de Binche et du CPAS		Domaine de la SPGE
	Domaine de la Région wallonne		Domaine du CPAS et d'une Fabrique d'Eglise		Domaine de la SNCB
	Domaine de la Fédération Wallonie-Bruxelles		Domaine du CPAS et de l'Immobilière sociale entre Sambre et Haine		Domaine de la SWDE
	Domaine de l'Etat		Domaine du CPAS et de la Région wallonne		
	Domaine d'une ou plusieurs associations				

Chapitre 4 : Patrimoine bâti & Evolution urbanistique

Âge du bâti

- ✓ Patrimoine bâti très hétérogène et potentiellement très énergivore (60 % date d'avant la WWII et 13 % a moins de 35 ans).

Typologie du bâti dans les villages

- ✓ Village ancien dense : Binche avec ses remparts avec un développement limité vers le sud
- ✓ Villages denses développés grâce au charbonnage : Bray, Péronnes, Ressaix et Leval-Trahegnies
- ✓ Villages ruraux avec une faible densité de logements : Epinois, Buvrines et Waudrez (bien que ce dernier bénéficie de l'étalement urbain de Binche)

Typologie du bâti dans les villages de vacances

- ✓ 4 villages le long du lac de la Plate Taille (443 maisons, 45 studios et 60 appartements à terme), en cours de construction depuis 2002-2003.

Architecture traditionnelle

- ✓ Bâti ancien dense et mitoyen dont la façade est constituée de briques et/ou de pierre
- ✓ Bâti de type ferme isolé dans les centres villageois ruraux avec des façades en briques rouge/brun ou en pierre

Architecture contemporaine

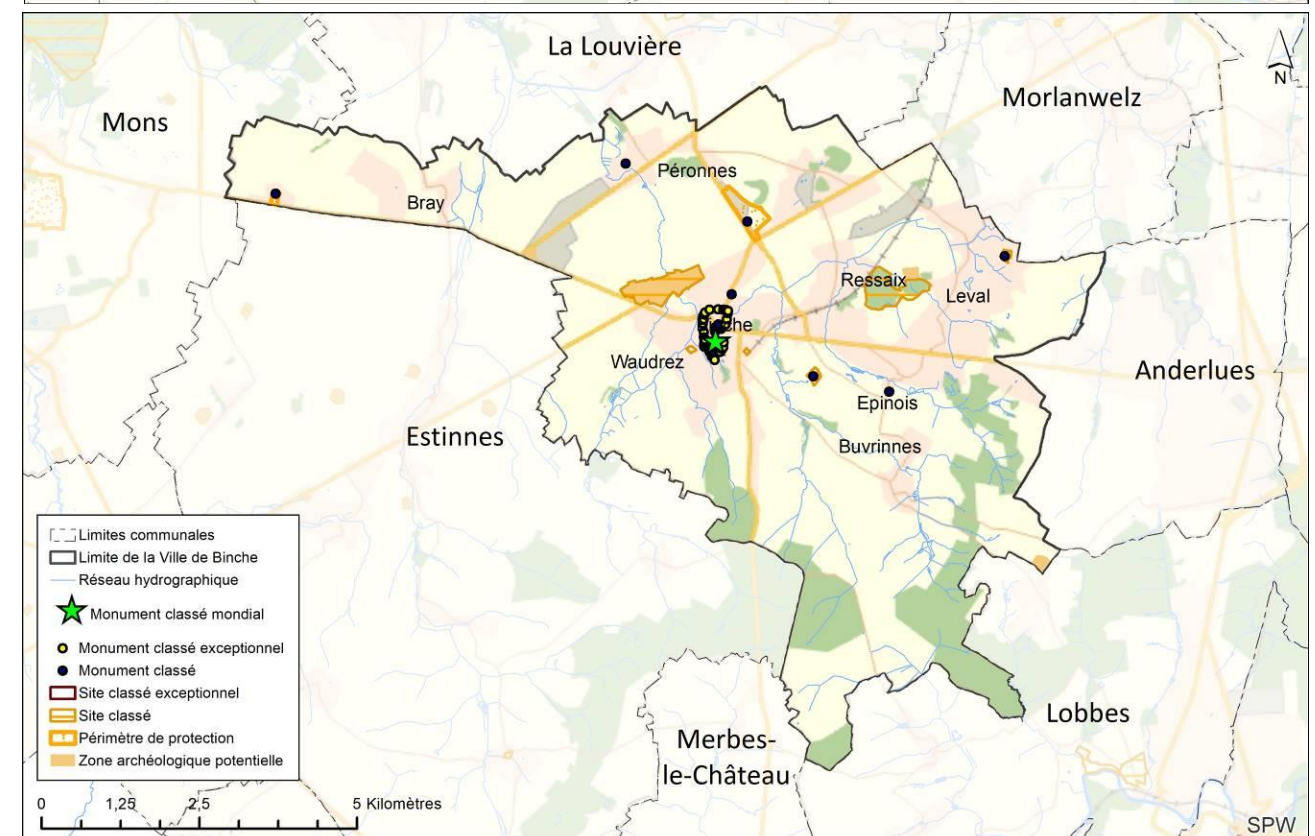
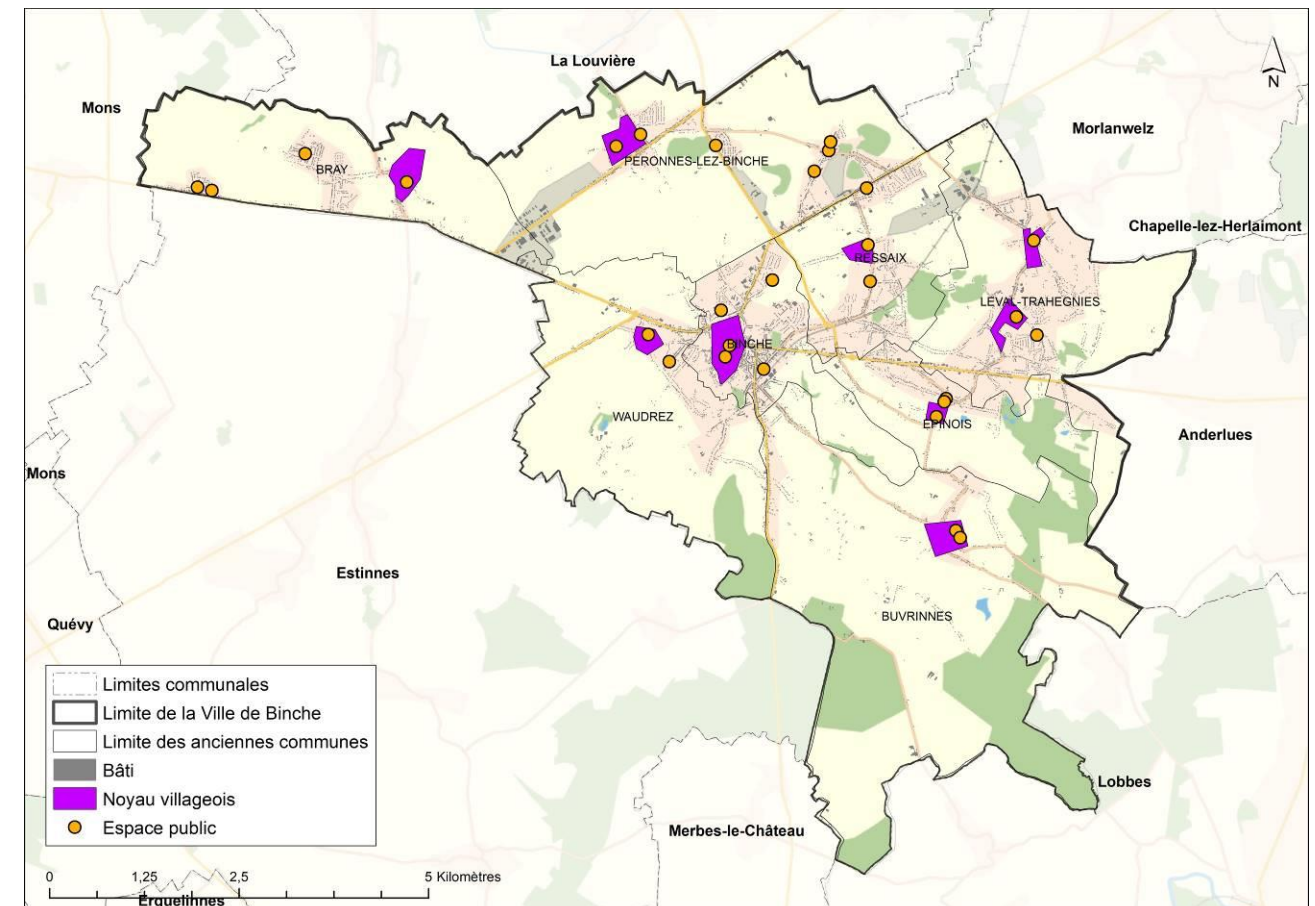
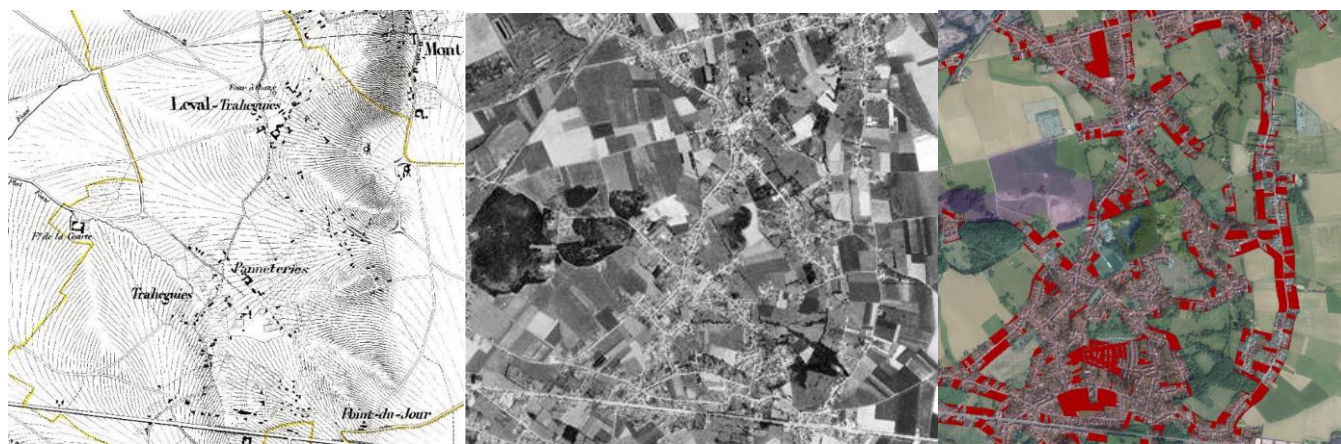
- ✓ Habitat d'ensemble (logement sociaux, logements moyens et cités minières)
- ✓ Bâti en ordre ouvert en périphérie des noyaux villageois

Monuments et sites classés

- ✓ 19 bâtiments ou biens classés au titre de Monument ou ensemble architectural, répartis entre Binche, Bray, Péronnes, Leval-Trahegnies et Epinois (qui en compte plus de la moitié).
- ✓ 7 entités paysagères classées au titre de site (dont les abords de 3 des 19 monuments classés).
- ✓ *Patrimoine immobilier culturel* : 183 bâtiments au sein de la commune.

Sites archéologiques

- ✓ Un site archéologique potentiel et deux périmètres de protection. Une dizaine d'autres sites « informels » existent toutefois sur le territoire.



Chapitre 5 : Démographie

Évolution démographique

- ✓ Binche : 3.78 % de croissance démographique entre 2004 et 2016 (+ 1.301 habitants). 33.445 habitants au 1er janvier 2016 et ± 34.700 habitants estimés pour 2026 ;
- ✓ Communes limitrophes : +4,47 % entre 2004 et 2016.

Structure par âge

- ✓ Pyramide des âges : population plus âgée à Binche qu'en Wallonie (42,2 ans de moyenne contre 41 ans).
- ✓ Évolution des classes d'âge : décroissance progressive des 30-39 ans, remplacés par les plus de 50 ans et croissance progressive de l'âge moyen depuis 2006 (+ 0,7 an) ;
- ✓ Coefficient de vieillissement : coefficient le plus important pour Binche (88,16 %) parmi sa microrégion.

Densité de population

- ✓ Binche : 111ème commune la plus vaste de Belgique, avec 551,4 habitants par km² ;
- ✓ Arrondissement : 585,14 hab./km² et une situation intermédiaire pour Binche, trois communes ayant une densité supérieure (Mons, Anderlues et Morlanwelz), les autres ayant une densité inférieure.

Répartition spatiale de la population

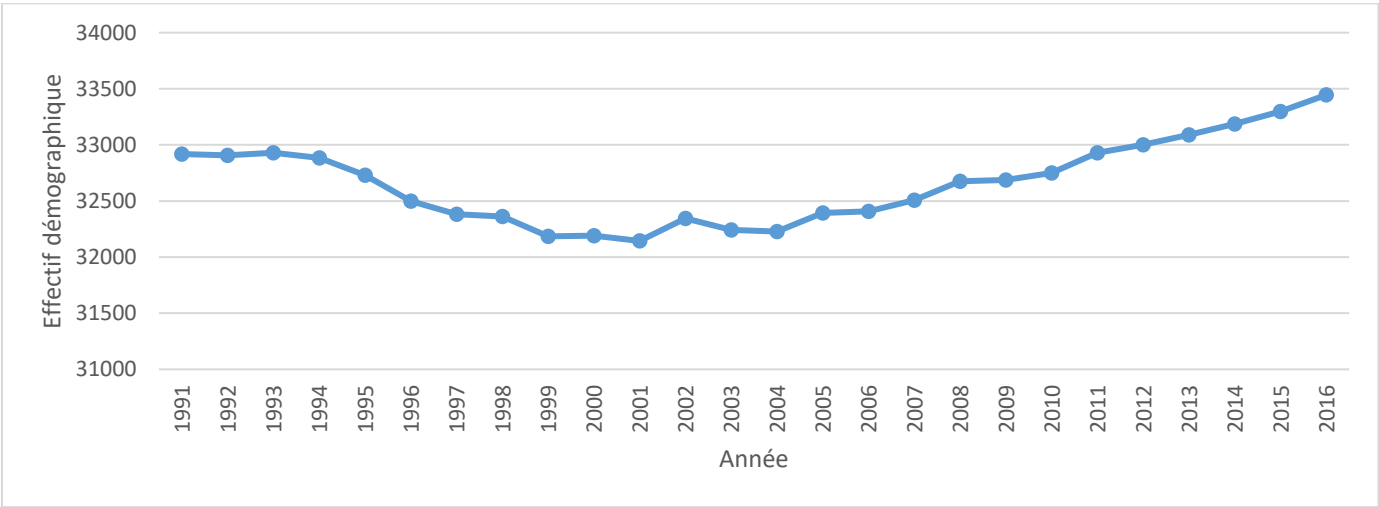
- ✓ Densité : Témoin d'une extension du centre-ville de Binche vers les anciennes communes avec des activités de charbonnage importantes : Ressaix et Leval.
- ✓ Evolution : Forte augmentation de population (presque 10 %) à Ressaix et Epinois entre 2008 et 2018. Diminution de la population à Buvrines et Waudrez (environ -1,5 %)

Typologie des ménages

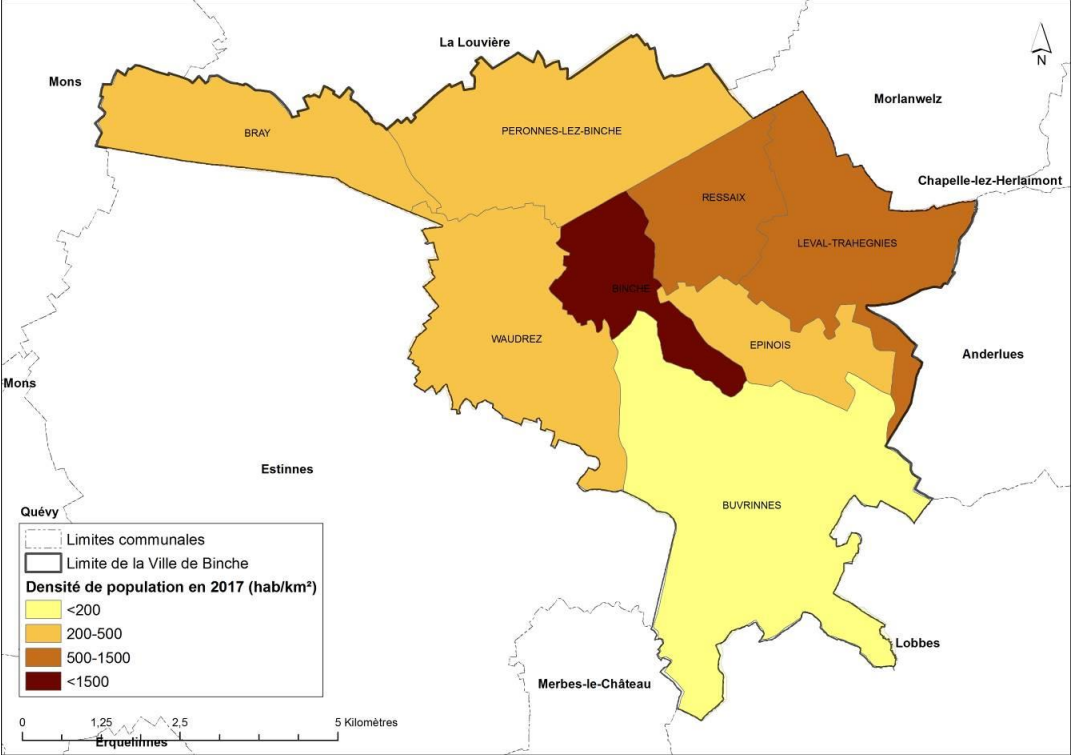
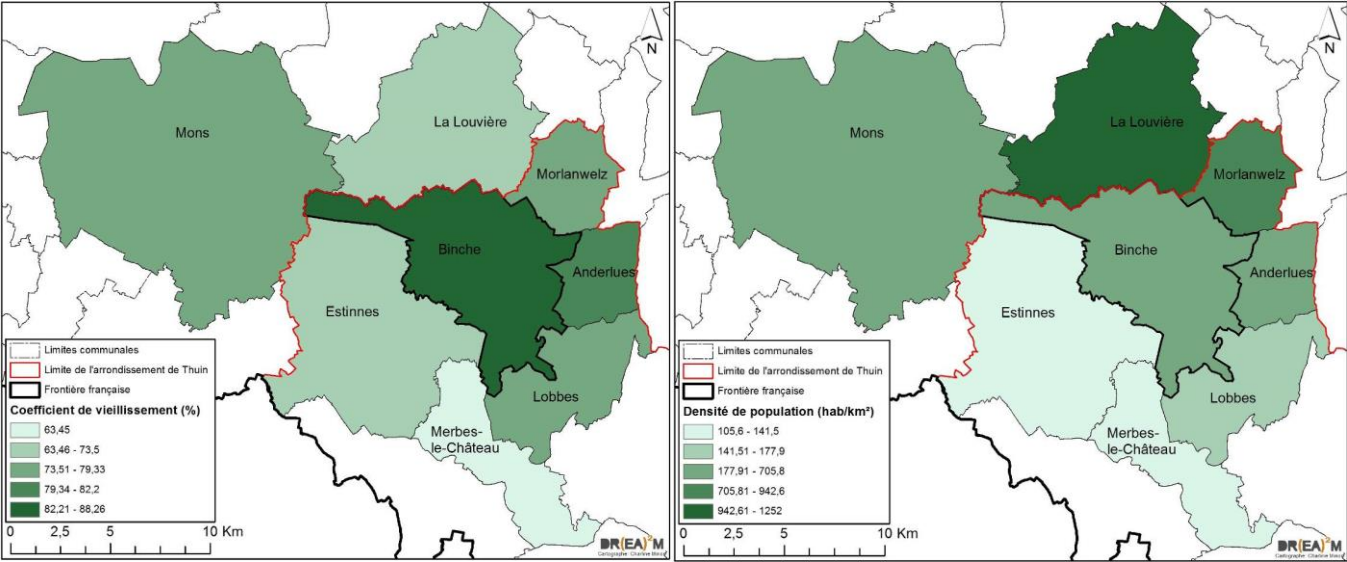
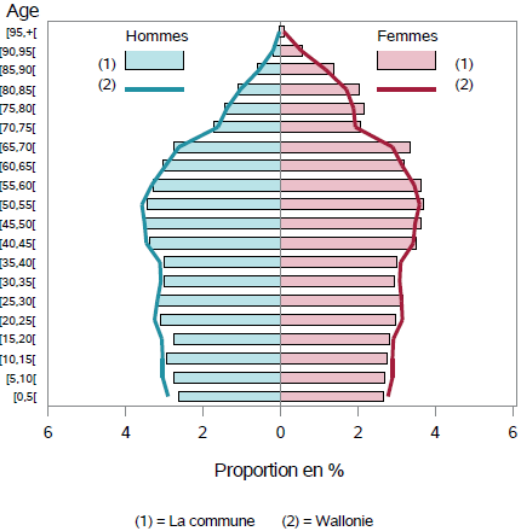
- ✓ Réduction de la taille des ménages en moins de 25 ans, passant de 2,57 à 2,3 habitants par ménage. Augmentation combinée du nombre de ménages, passant de 12.791 à 14.364 en moins de 25 ans (+ 12 %).
- ✓ Diminution progressive des couples avec enfants (36 % en 1991 contre 25,6 % en 2013). Augmentation progressive des familles monoparentales (8,8 % en 1991 contre 12,5 % en 2013).

Mouvements démographiques

- ✓ Solde naturel : - 2,4 personnes/1.000 habitants ;
- ✓ Solde migratoire : + 6,83 personnes/1.000 habitants (3,04 par an et par 1.000 habitants sur les 20 dernières années, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne wallonne).



	Age moyen de la population
Wallonie	41
Thuin (Arrondissement)	42
Communes limitrophes	41
Binche	42,2
Anderlues	41,7
Estinnes	40,6
La Louvière	40,7
Lobbes	42
Merbes-le-Château	39,8
Mons	40,7
Morlanwelz	41,5



Chapitre 6 : Logement & Immobilier

Parc de logements

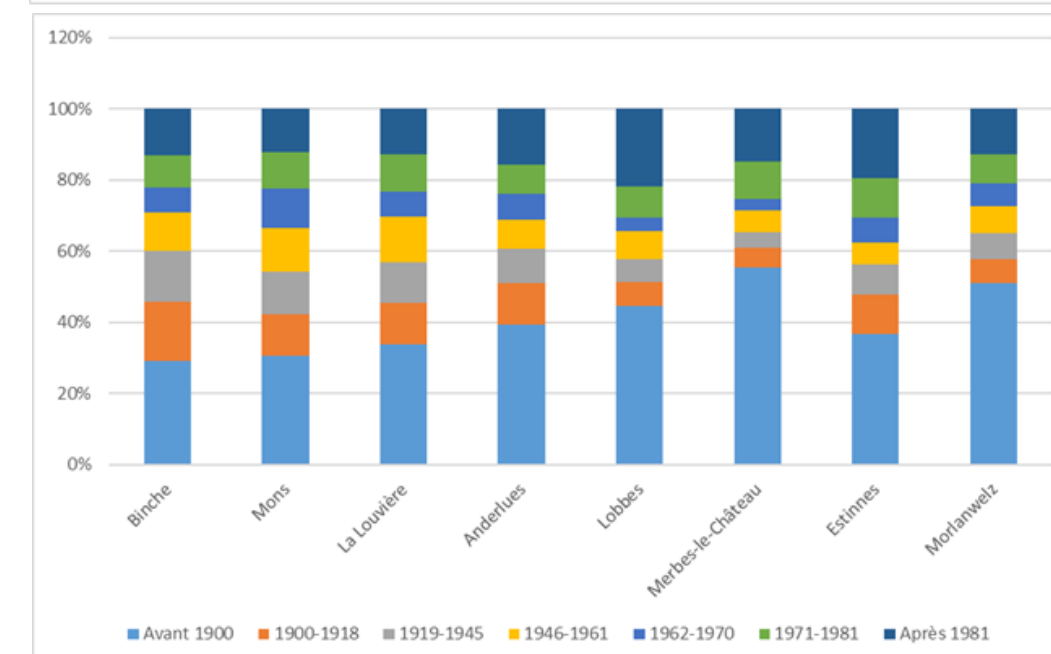
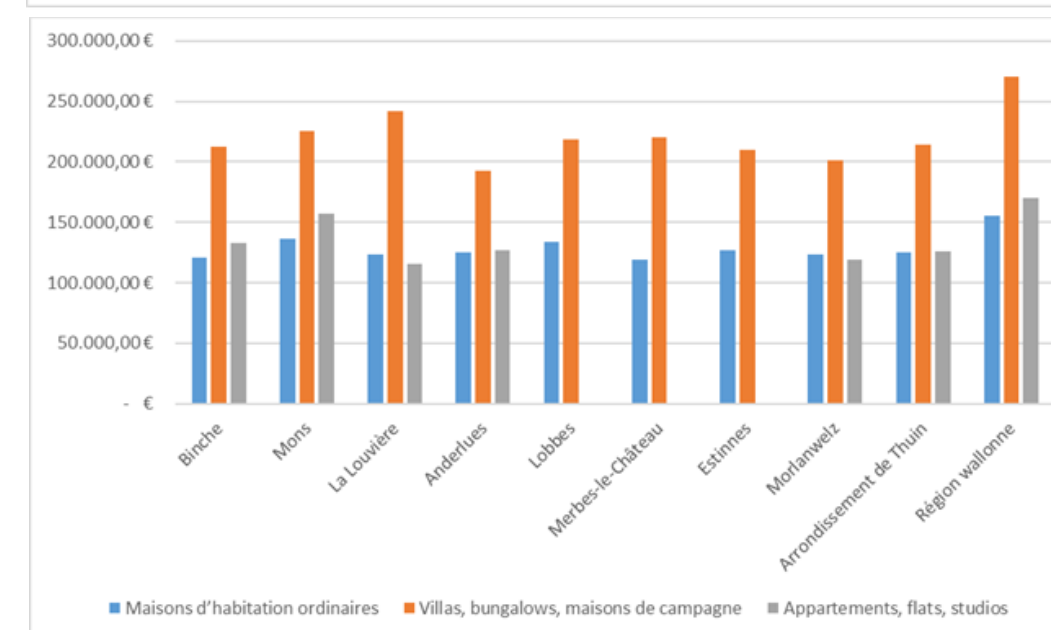
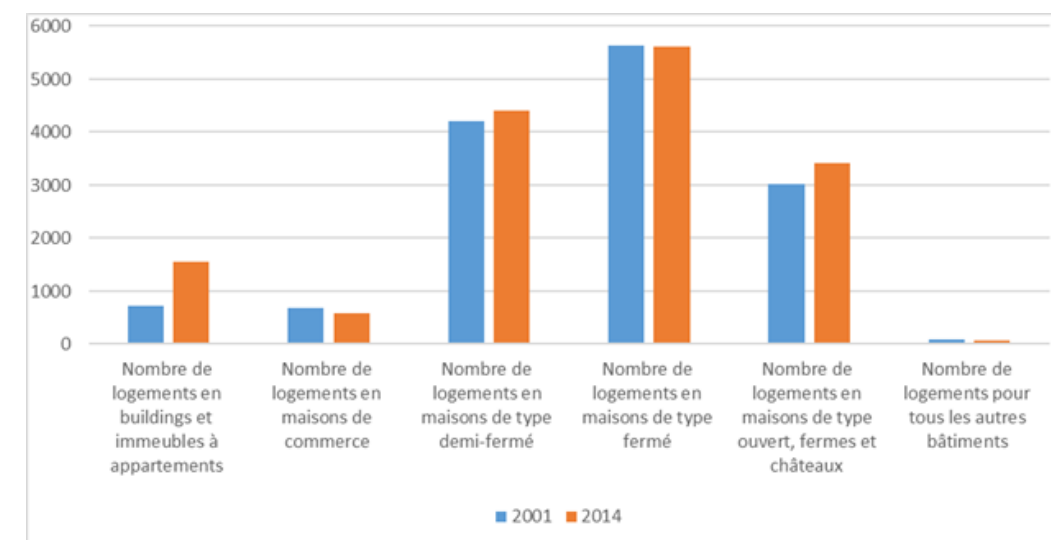
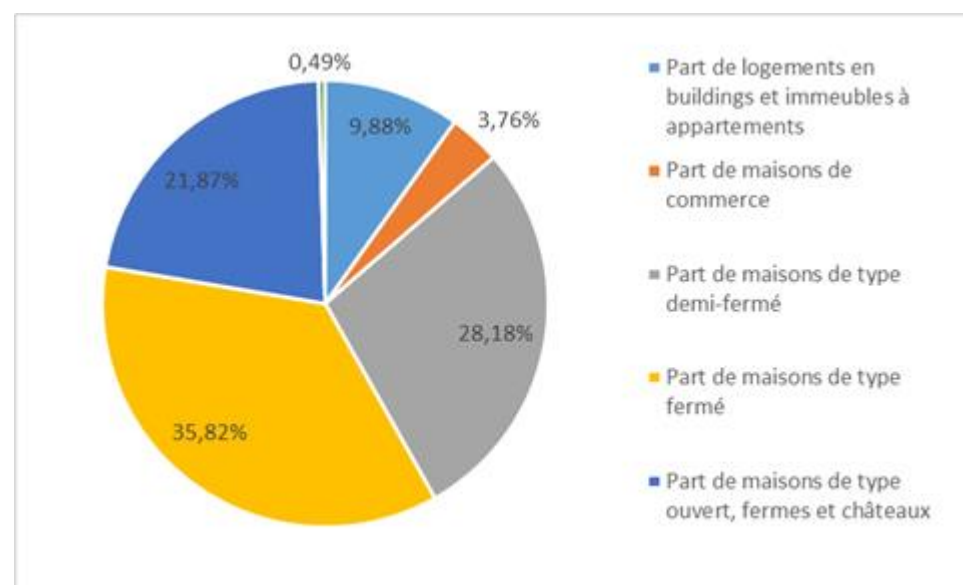
- ✓ Généralités : 15.654 logements en 2014 sur le territoire (+ 9,2 % depuis 2001), dont 35,8 % de maisons de type fermé, 28,2 % maisons de type (semi-) mitoyen et 9,9 % de logements en appartements.
- ✓ Âge du logement et évolution : en 2014, 60% de logement datait d'avant 1945 et 13% de logement datait d'après 1981. Une taxe communale existe concernant les bâtiments inoccupés et s'élève à 150 €/m² de façade bâtie et par niveau ;
- ✓ Taille des logements : peu d'évolutions constatées sur la dernière décennie (2/3 sont supérieurs à 65 m² et 1/3 sont même supérieurs à 104 m²).

Marché du logement

- ✓ Maisons et villas : le prix d'une maison d'habitation ordinaire a plus que doublé depuis 1992, atteignant ± 200.000€ en 2014 ;
- ✓ Terrains à bâtir :
 - ✓ le prix d'un terrain à bâtir a augmenté de 77% depuis 1992, atteignant 53,39 €/m² en 2014. Cela fait 3€/m² plus cher avec la moyenne wallonne et 14% plus cher que la moyenne des communes limitrophes ;
 - ✓ Taux d'offre foncière potentielle en zones d'habitat au plan de secteur : 23,2 %
- ✓ Permis d'urbanisme et d'urbanisation : 118 permis d'urbanisme octroyés en moyenne par an depuis 2000. En 2015, cela représente 3,2 permis pour 1000 habitants, soit légèrement au-deçà de la moyenne des communes limitrophes (3,9 permis/1000 hab). La tendance à la rénovation est toujours bien présente ;
- ✓ Secondes résidences : 35 secondes résidences en 2018.

Logement et alternatives

- ✓ Logement permanent : les résidents permanents ont tous été relogés en 2012
- ✓ Logements publics :
 - ✓ 7,32% des ménages vivent dans un logement public
 - ✓ 1206 logements sont détenus par le CPAS et l'ISSH
 - ✓ Création de 23 logements sociaux et 10 logements en résidence service entre 2014 et 2016



Chapitre 7 : Structure du travail

Population active

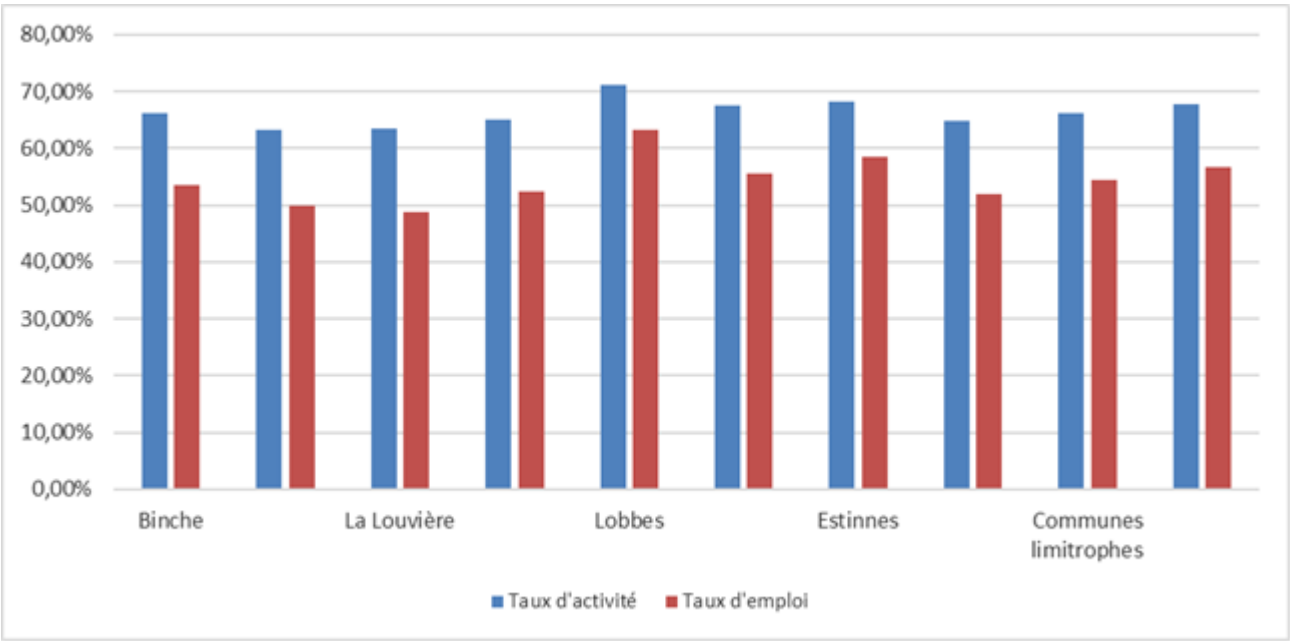
- ✓ Généralités : taux d'activité de 66,09 % en 2014 (inférieur aux moyennes des communes limitrophes et de la Région wallonne). 53,5 % de population active occupée (inférieur à la moyenne de la Région wallonne, 56,8%) ;
- ✓ Les indépendants : 16 % de la population active en 2014 (inférieur à la moyenne wallonne, 21%). 36 % sont des commerçants ;
- ✓ Les salariés : 70,45 % de la population active en 2013 (similaire aux moyennes des communes limitrophes et de la Région wallonne), dont 75 % travaillent dans le secteur tertiaire ;
- ✓ Mouvements des travailleurs : 11.943 salariés travaillaient à Binche ou y habitaient en 2013 (parmi eux, 1.549 salariés habitaient et travaillaient à Binche). Le reste de la Wallonie (hors province de Hainaut) attire les salariés de Binche tandis que Binche attire les salariés du reste de l'arrondissement.

Population non active

- ✓ Le chômage : 12,6 % de la population en âge de travailler en 2014 (similaire aux moyennes de l'arrondissement et de la Région wallonne). Les 15-24 ans sont les plus touchés par ce phénomène (± 40 % des 15-24 ans sont au chômage) ;
- ✓ L'âge des demandeurs d'emploi : Part des – de 25 ans diminuent d'années en années tandis que les + de 50 ans sont de plus en plus représentés ;
- ✓ Le niveau de formation des demandeurs d'emploi : plus de la moitié ont un niveau faible, voire très faible (61 % n'ont pas dépassé le 2ème degré du secondaire).

Les revenus

- ✓ Généralités : revenu moyen par déclaration de 26.809,76 € en 2014 (inférieur aux moyennes des communes limitrophes et de la Région wallonne) et 82ème place par rapport au revenu moyen net par habitant en 2010
- ✓ Les ayants droit au revenu d'intégration sociale : 2,38% de bénéficiaires parmi les 18-64 ans (inférieur aux moyennes des communes limitrophes (3,67%) et de la Région wallonne (2,5%)), en croissance régulière depuis 2011.



Chapitre 8 : Economie

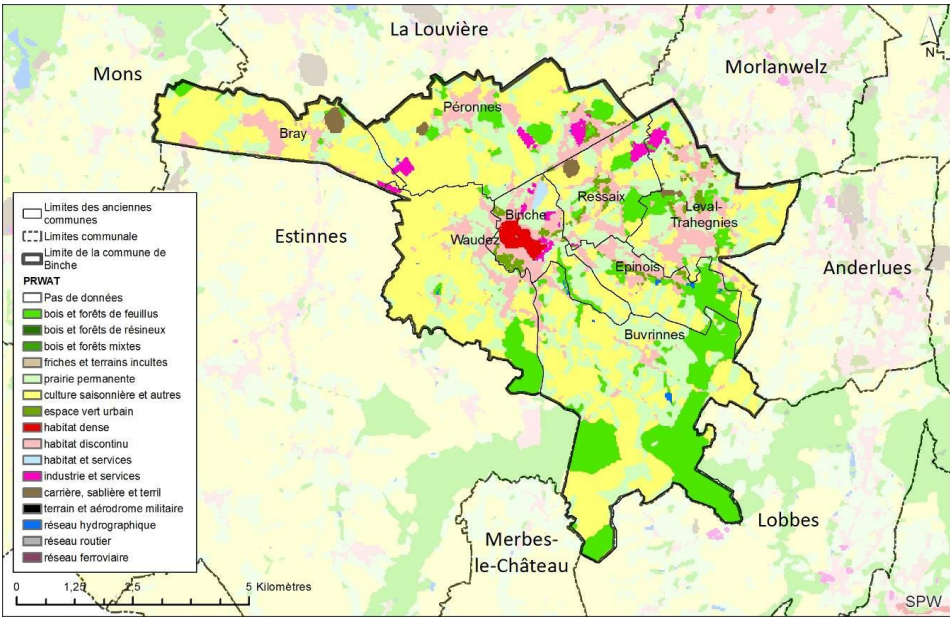
Secteurs d'activité

- ✓ Secteur primaire – Agriculture : 55,42 % du territoire est une superficie agricole utile, dont 42% de la superficie agricole consacrée aux céréales en 2013. Le nombre d'exploitations a été divisé par deux entre 1990 et 2012 et pour atteindre 51 exploitations cette même année.
- ✓ Secteur primaire – Forêt : ± 12% du territoire est boisé
- ✓ Secteur secondaire – Industrie et artisanat : 28,2% des établissements dans l'industrie manufacturière sont dans la fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac
- ✓ Secteur tertiaire : 74,8% des indépendants et 75,1% des salariés sont dans le secteur tertiaire.
- ✓ Commerces : Au niveau régional, la ville de Binche est comprise dans l'influence des plus grandes agglomérations qui l'entourent (Mons et La Louvière), tandis que pour les achats semi-courants, elle est en influence avec Estinnes et La Louvière

Economie locale

- ✓ Généralité : Les entreprises de plus de 50 personnes représentent 48,27 % des emplois salariés du territoire, et parmi celles-ci 69,65 % sont des entreprises publiques
- ✓ Pôles d'emploi proches : ville de Thuin, Mons, La Louvière et Charleroi
- ✓ Commerces locaux : une proportion quasi similaire à celle de Mons et La Louvière ; 2 pôles périphériques

Localité	Nombre d'agriculteurs (2018)	Population (2018)	Part / 1000 hab.
Binche	3	8.566	0,35
Bray	7	3.033	2,31
Buvrinnes	17	1.888	9,00
Epinois	4	1.658	2,41
Leval-Trahegnies	10	6.541	1,53
Péronnes-lez-Binche	11	4.625	2,38
Ressaix	1	4.437	0,23
Waudrez	20	2.837	7,05
Ville de Binche	75	33.585	2,23



Chapitre 9 : Enseignement

Enseignement fondamental

- ✓ Établissement scolaire : une vingtaine d'établissements scolaires répartis dans l'ensemble du territoire et trois établissements d'enseignement secondaire concentrés dans l'ancienne commune de Binche
- ✓ Fréquentation scolaire – Binche : 5.763 élèves inscrits en 2014-2015 à Binche, dont ± les deux tiers résidents sur le territoire.
- ✓ Fréquentation scolaire – communes limitrophes : Les établissements de Binche, Mons et La Louvière attirent de nombreux élèves de leur commune en comparaison aux communes limitrophes de Binche. A Binche, la part d'élèves fréquentant une école de leur commune est supérieure à de la moyenne wallonne.

Enseignement supérieur

- ✓ Absence de pôle d'enseignement supérieur (Mons, La Louvière et Charleroi les plus proches). Présence d'une institution de promotion sociale, PLUS OULTRE.

		Élèves inscrits			Part d'élèves fréquentant une école de leur commune		
Année	Population	Maternelle	Primaire	Secondaire	Maternelle	Primaire	Secondaire
2010-2011	32.749	1.243	2.355	NA	79,0	76,1	48,1
2011-2012	32.929	1.251	2.322	2.100	79,5	76,1	46,7
2012-2013	33.002	1.270	2.299	2.132	80,0	74,7	47,1
2013-2014	33.091	1.235	2.339	2.202	78,9	74,9	47,2
2014-2015	33.187	1.254	2.301	2.208	79,8	74,7	46,4

		Élèves inscrits			Part d'élèves fréquentant une école de leur commune		
2014-2015	Population (2014)	Maternelle	Primaire	Secondaire	Maternelle	Primaire	Secondaire
Binche	33.187	1.254	2.301	2.208	80	75	46
Mons	95.047	4.327	7.581	11.496	88	88	81
La Louvière	80.172	3.281	5.927	7.656	82	82	72
Anderlues	11.976	436	757	293	71	69	5
Lobbès	5.747	245	371	80	70	55	1
Merbes-le-Château	4.249	192	320	0	67	55	Pas d'école
Estinnes	7.696	268	644	694	57	54	21
Morlanwelz	19.073	707	1.318	2.321	71	66	48
Communes limitrophes 35	223.960	9.456	16.918	22.540	72	67	38
Région Wallonne	3.576.325	145.323	262.337	301.992	79	74	43

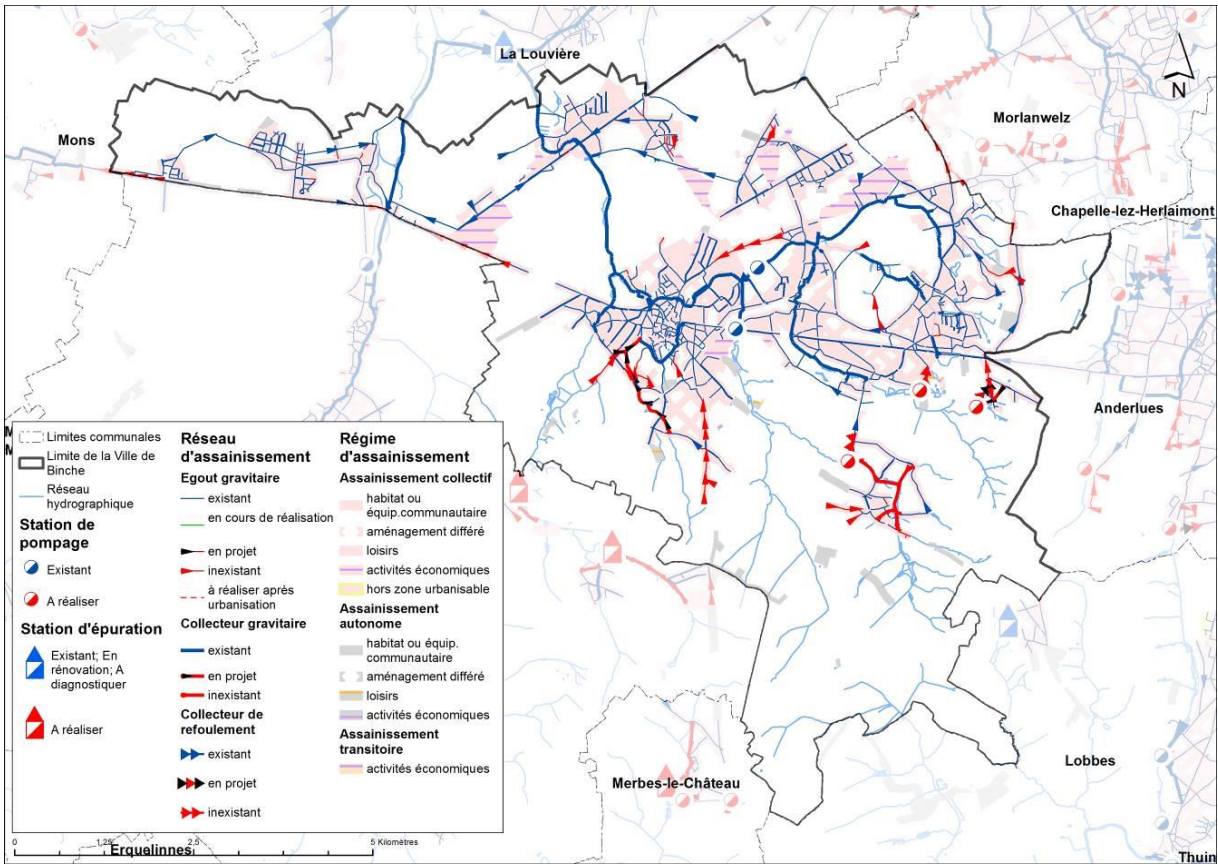
Chapitre 10 : Réseaux techniques & Déchets

Réseaux techniques

- ✓ Électricité : gestion par ORES, 7 lignes à haute tension traversent le territoire ;
- ✓ Eau - Distribution : gestion par la SWDE (majorité du territoire) et l'IDEA (zones d'activités économiques) – 3 captages destinés à la distribution d'eau sur le territoire ;
- ✓ Eau - Égouttage : STEP (19.000 EH) assainissant les eaux usées de la commune se trouve à Trivières (commune de La Louvière) ;
- ✓ Gaz naturel : gestion par ORES. Fluxys dispose d'une canalisation traversant le territoire d'est en ouest, au nord de Binche ;
- ✓ Télécommunications : téléphonie et télédistribution gérées par VOO et Proximus, téléphonie mobile gérée par Telenet, Orange Belgium et Proximus (13 antennes relais réparties sur le territoire) ;
- ✓ Qualité de l'air : la qualité de l'air à Binche est bonne ;
- ✓ Énergies renouvelables : absence de parc éolien ; prime communale possible pour l'installation d'un chauffage à pellets

Gestion des déchets

- ✓ Production de déchets : 185 kg d'ordures ménagères brutes par habitant en 2014 (+40 kg par rapport à la moyenne wallonne) ;
- ✓ Récolte et traitement des déchets : Ramassage géré par Hygea. Un parc à conteneurs est situé à Péronnes, des conteneurs à textiles et des bulles à verre sont répartis sur le territoire (quatre villages n'en disposent pas). 108 % de taux de couverture du coût-vérité.



Chapitre 11 : Services à la population

Services communaux

- ✓ 15 services communaux, dont les caractéristiques sont évoquées via le site Internet de la Ville ;
- ✓ PCS : ciblé sur l'objectif de renforcer et d'améliorer les relations entre les citoyens d'un même quartier et d'offrir des services nécessaires à une bonne qualité de vie.

Services de sécurité et justice

- ✓ Police locale : poste de proximité de Binche, à Ressaix. 10 agents gèrent tout le territoire binchois ;
- ✓ Justice et service incendie : tous deux localisés à Binche ;

Services postaux

- ✓ Un bureau de poste à Binche et cinq autres lieux de services postaux, répartis entre tous les villages sauf Ressaix et Buvrines.

Services sociaux

- ✓ CPAS, ALE, Maison de l'emploi, Centre planning familial et Femmes Prévoyantes socialistes (FPS) : tous opèrent en vue de favoriser la réinsertion des personnes en difficultés et tous (sauf FPS) sont localisés à Binche.

Services à l'enfance et à la jeunesse

- ✓ Accueil extra-scolaire, O.N.E et la Ligue des familles. : tous sont localisés à Binche et peuvent avoir des bureaux dans d'autres villages et proposent une multitude de services adaptés ;
- ✓ Conseil communal des Enfants : participation de 32 ans à la vie citoyenne.

Services au troisième âge

- ✓ CCCA : objectif de promouvoir le bien-être des personnes âgées de l'entité et leur intégration dans la société ;
- ✓ Résidences : 8 maisons de repos, d'une capacité de 751 lits ;
- ✓ Clubs de seniors : six structures d'accompagnement localisées à Binche ;
- ✓ Sport à destination des seniors : le CCCA propose des activités de gymnastique ;

Services aux personnes handicapées

- ✓ Structures : 2 structures présentes ;

Hôpitaux et services de soins

- ✓ Hôpitaux : polyclinique localisée à Binche, mais les hôpitaux les plus proches sont à Mons, Charleroi ou La Louvière ;
- ✓ Structures : la Fédération d'Aide et de Soins à Domicile est présente à Waudrezet une structure spécialisée dans le transport (Ambulance Laute) ;
- ✓ Pharmacie : 17 pharmacies sur le territoire réparties sur le territoire ;
- ✓ Médecine : plus de 150 praticiens sont sur le territoire (hors polyclinique), dont 13 médecins généralistes ;

Services à destination de tous

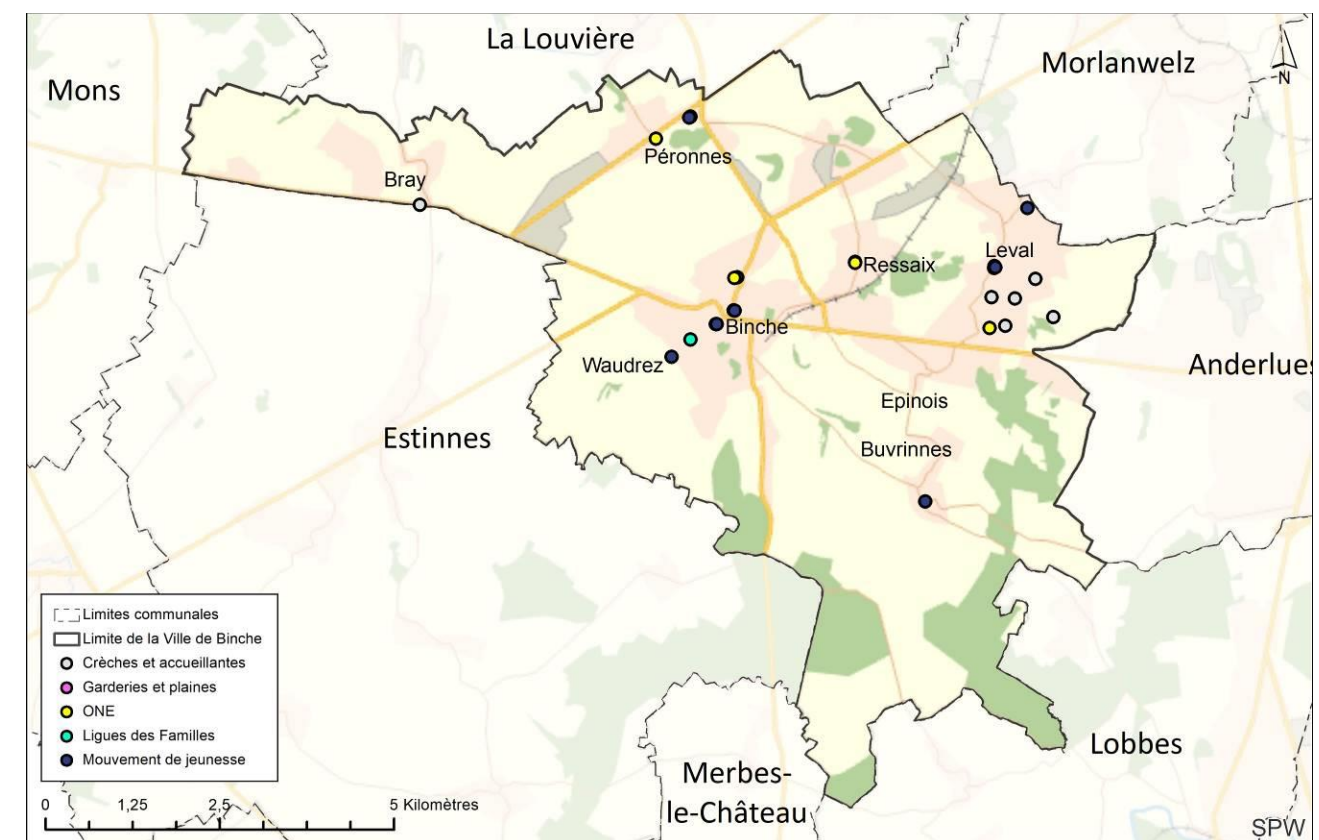
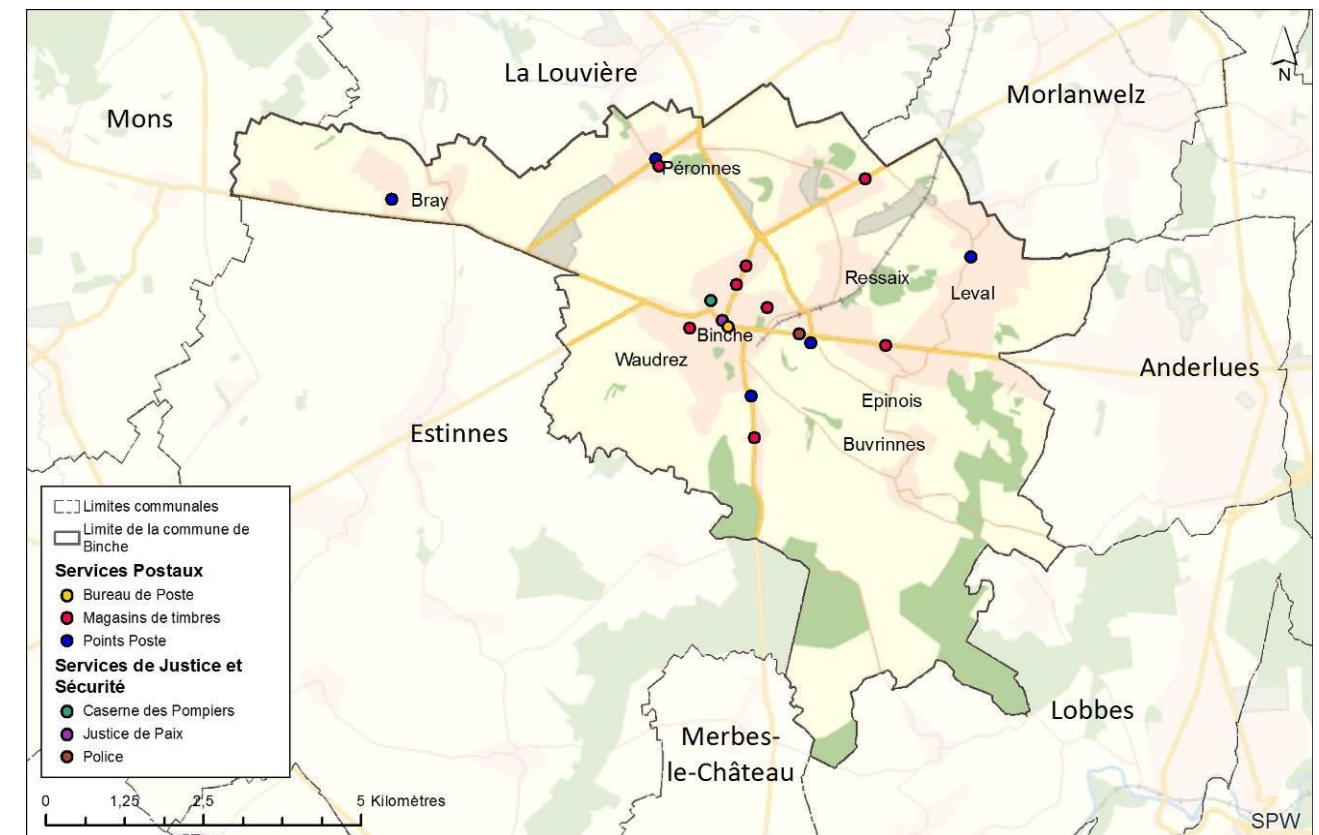
- ✓ Mutualités : 5 structures à Binche ;

L'accès aux technologies de l'information et de la communication

- ✓ Accès à Internet : 91,1% des logements sont couverts sur l'ensemble de la commune
- ✓ Formations : En attente de données communales.

Autres services

- ✓ Culte : 12 églises chrétiennes et une église protestante ;
- ✓ Autres : une maison de la laïcité.



Chapitre 12 : Développement culturel, sportif et touristique

Culture

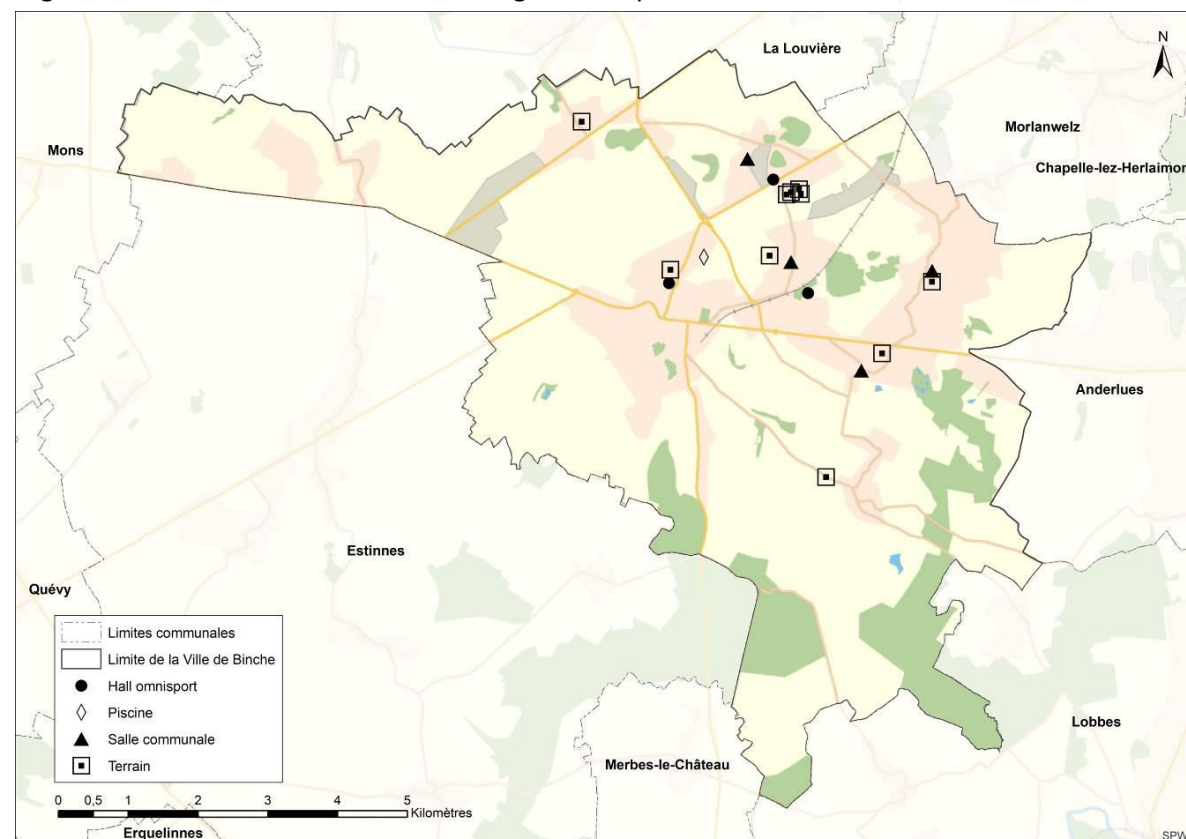
- ✓ Office du tourisme de Binche : il a pour mission d'accueillir les touristes, de les renseigner sur les sites à visiter, sur les manifestations et les curiosités à découvrir sur l'ensemble du territoire ;
- ✓ Musées : seulement deux sur le territoire (Musée du masque et le Musée Gallo-romain – Vodgoriacum) ;
- ✓ Infrastructures : une bibliothèque communale à Binche, mais aussi deux bibliothèques-fille dans les villages et une infrastructure mobile (le Bibliobus) ;
- ✓ Associations : des associations de jeux (3), d'archéologie (1), de cinéastes (1) et club radio (1), des comités des fêtes (3), de commémoration et patriotisme (7), de musique (9), de groupements folkloriques (une quarantaine), de la nature et environnement (2) et d'autres associations divers et variés (dont beaucoup d'ASBL) ;
- ✓ Outils d'information et de communication : Bulletin communal et site internet
- ✓ Jumelage : jumelage avec un village.

Sport

- ✓ Clubs : 50 clubs sportifs répertoriés, pour une vingtaine de sports différents ;
- ✓ Circuits balisés : 3 chemins de balades sont proposés et une RAVeL parcourt la Ville de Binche ;
- ✓ Infrastructures : 13 infrastructures sont accessibles dans l'entité de Binche et une piscine couverte.

Tourisme

- ✓ Grande échelle - Ville : tourisme est essentiellement du patrimonial bâti (Monuments classés, exceptionnels et mondiaux : 19 monuments et 7 sites classés et un grand nombre d'éléments patrimoniaux non classés), du patrimonial culturel (fêtes folkloriques et dentelle de Binche) et du patrimonial gastronomique (foies de canard, bière binchoise et chocolatier) ;
- ✓ Hébergement : une douzaine de lieux d'hébergement répartis sur le territoire ;



Chapitre 13 : Mobilité

Les voies de communication

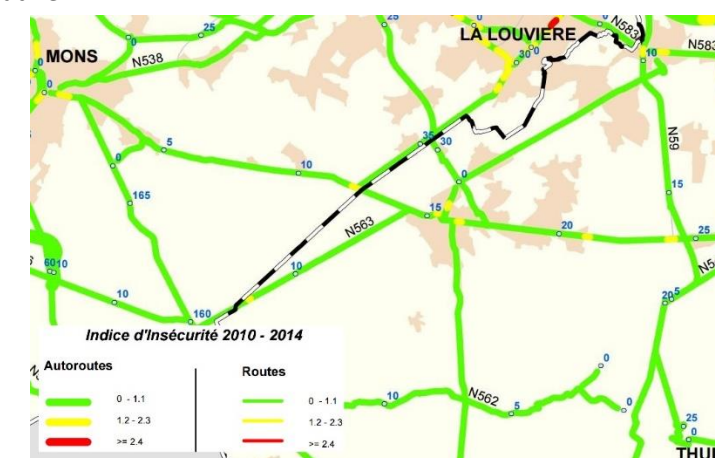
- ✓ Réseau routier : 4 voiries régionales, dont une en partie en RGG3 (N55), pour un total de $\pm 27,4$ km, structuré en étoile autour de Binche, mais des mises en place et des projets pour des contournements. Mons et Charleroi sont joignables en ± 30 minutes ;
- ✓ Réseau ferroviaire : desserte de la gare de Binche et de Leval par la ligne 108 (Haine-Saint-Pierre Y Mariemont – Erquennes), plaçant Binche à 50min de Charleroi et Mons. Bray est le village le plus éloigné des gares (5-7 km) ;
- ✓ Réseau(x) de transports en bus : 47,9 km, 141 arrêts et 9 lignes de bus (dont deux Noctabus) desservant tout le territoire, mais de façon moins importante dans le sud ;
- ✓ Modes doux : aspect touristique bien développé, au contraire de l'aspect utilitaire (réseau de sentiers de balades, mais peu de vraies liaisons entre les villages pour les habitants) ;
- ✓ Autres : absence de voies navigables et d'aéroport (Bruxelles-Sud est le plus proche, à 22 km de Binche).

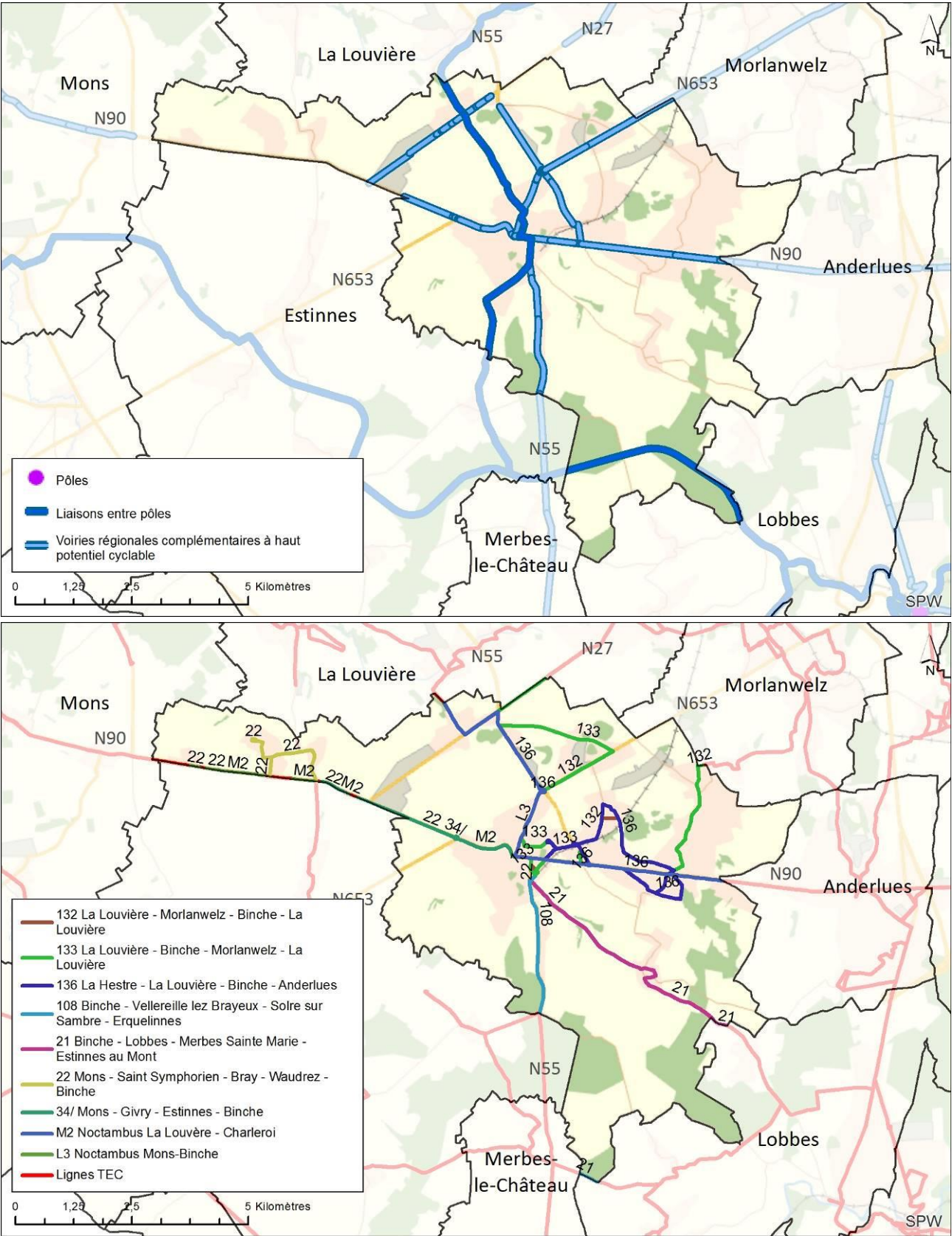
La sécurité routière

- ✓ La N55 est la plus fréquentée (± 18.000 véhicules par jour), suivie par la N653 et la N60 ;
- ✓ Situation satisfaisante de Binche du point de vue de l'indice d'insécurité, malgré les 5 zones à risque plus élevé, majoritairement sur la 90 et dans le centre de Binche ;
- ✓ Le nombre d'accidents sur les routes régionales a très peu évolué entre 2010 et 2017 (86 accidents avec blessés ou tués en 2010 contre 82 en 2017) ;
- ✓ La N55 est la route régionale la plus utilisée. La N90 est particulièrement utilisée à proximité du centre-ville de Binche.

Actions menées en faveur de la mobilité

- ✓ Le Schéma de Structure Communal : élaboré en 2015, sa partie 2 (Option) donne plusieurs pistes pour améliorer la mobilité au sein du territoire. Les pistes principales visent à limiter le passage par le centre grâce à des contournements, à améliorer les infrastructures pour faciliter l'usage des modes doux, des moyens de transport en commun et limiter les dépassements de vitesse.
- ✓ Le Schéma directeur cyclable de la Wallonie : le territoire n'est pas considéré comme un pôle. Il pointe quelques inconvénients en matière de praticabilité et de sécurité ;
- ✓ Plan Communal de mobilité : adopté en 2005 ; les principales propositions visaient les déplacements internes à Binche et les liaisons vers les écoles, depuis les villages. Élaboration de trois objectifs intégrant chacun plusieurs mesures ;
- ✓ Service de mobilité du CPAS : disponible pour les rendez-vous médicaux, les courses alimentaires et démarche administrative.

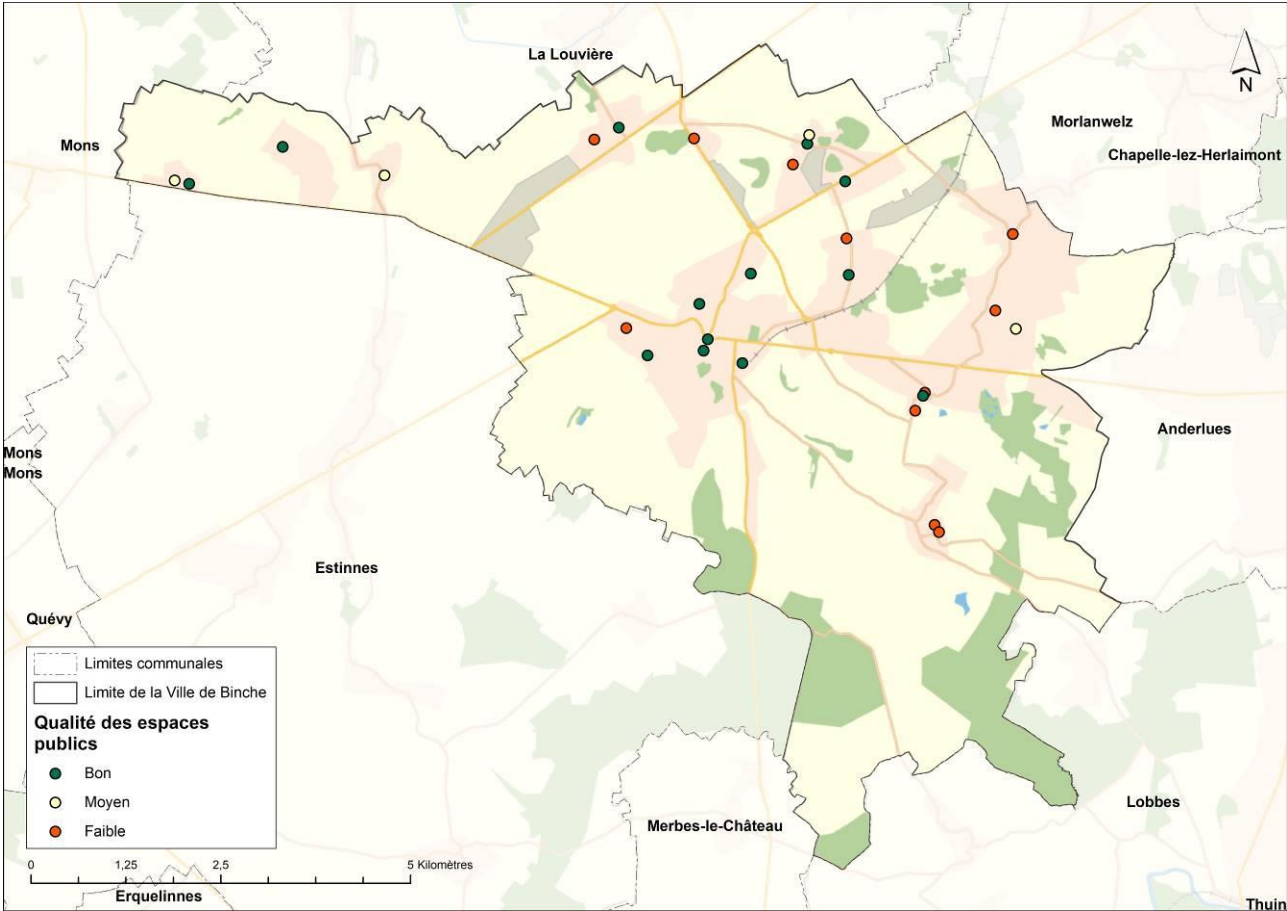




Chapitre 14 : Espaces publics

Généralités

- ✓ Binche, Bray et Leval possèdent les places de village les plus vastes. Tous les villages disposent au moins deux places (ou espace vert) ;
- ✓ En général, l'espace public sur le territoire de Binche est de qualité « moyenne ».

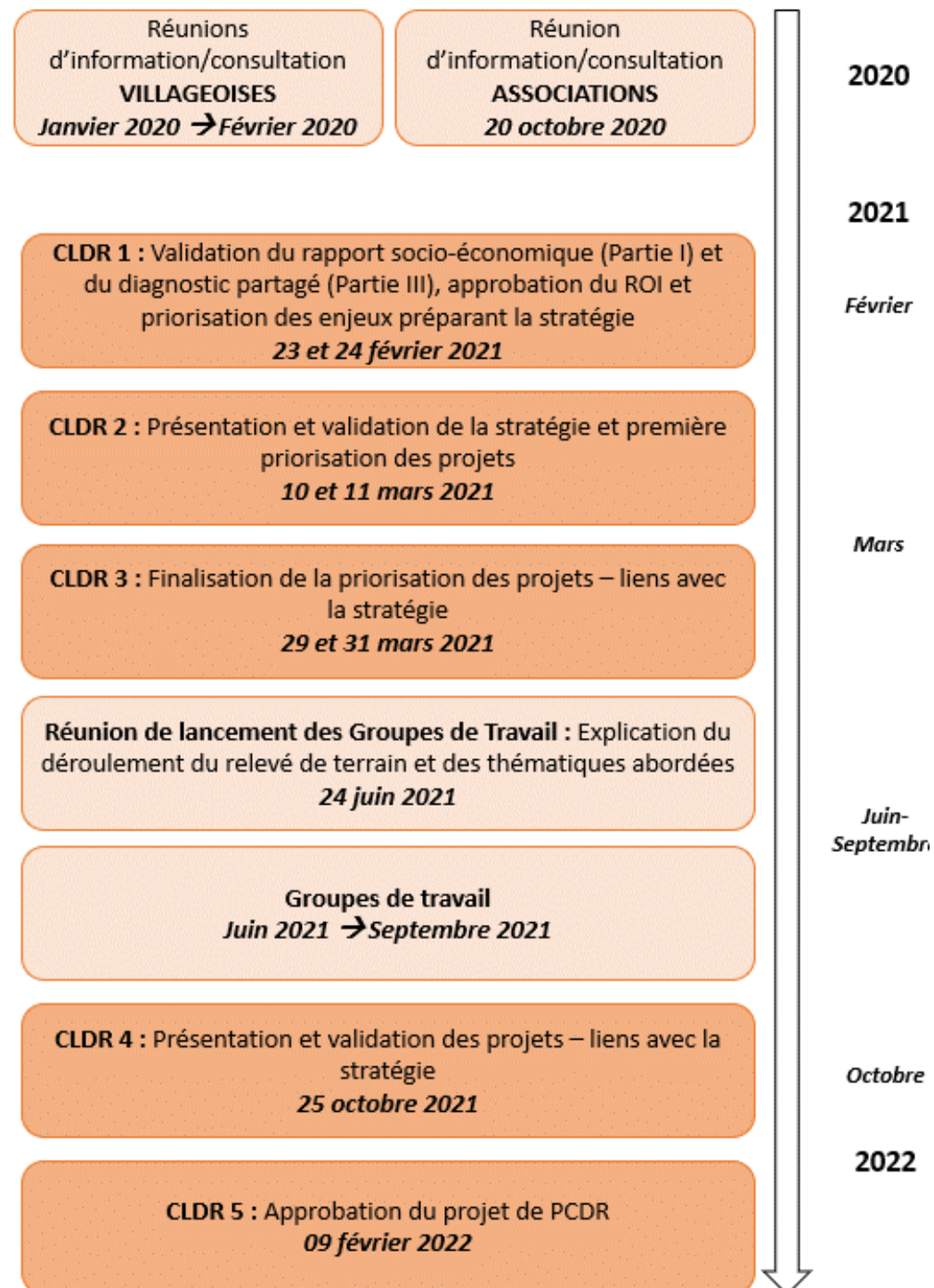


PARTIE II : PARTICIPATION CITOYENNE

Cette partie constitue un résumé de la description des résultats de la participation. La commune de Binche a été accompagnée dans l'élaboration de son PCDR, et tout particulièrement pour la consultation citoyenne, par Laurence Docquir.

Déroulement de la participation

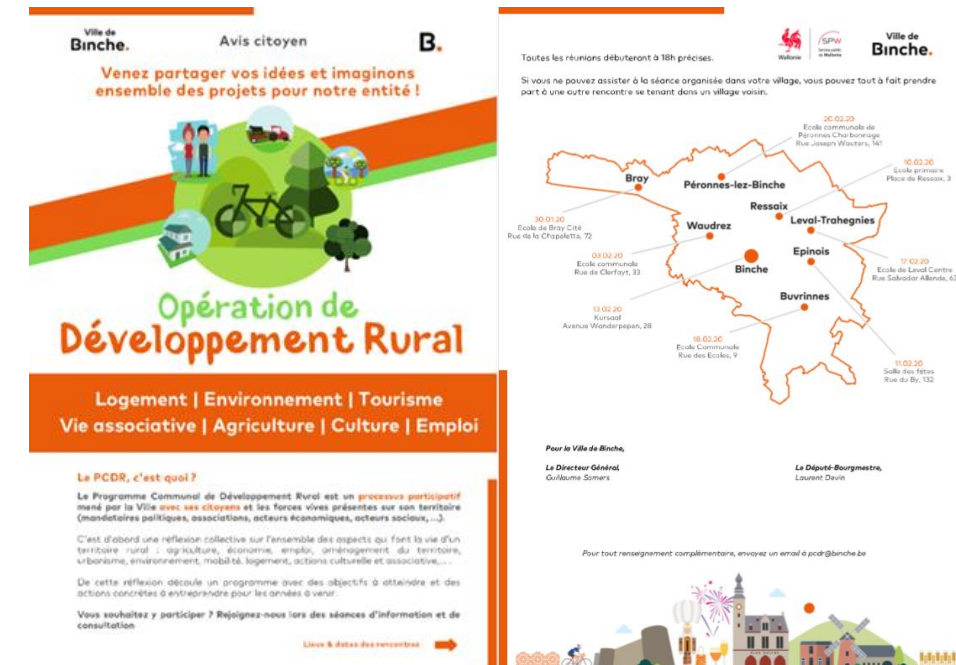
Le schéma ci-dessous retrace l'historique de la participation citoyenne.



Outils de communication

De nombreux canaux d'information ont été utilisés pour assurer une large consultation des habitants aux réunions du PCDR et permettre ainsi aux habitants de se tenir au courant du déroulement et de l'avancée de son élaboration.

- ✓ Une **BROCHURE D'INFORMATION** : Un flyer a été distribué en toutes-boîtes afin d'inviter les citoyens aux réunions villageoises qui se sont tenues dans tous les villages de l'entité. Ce dernier reprenait une explication sur la définition d'un PCDR, ses objectifs et des informations relatives aux lieux et dates des rencontres.



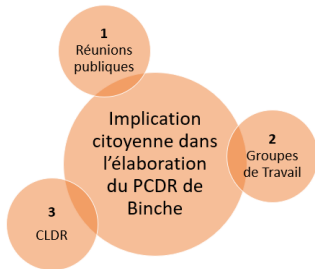
- ✓ Une **INVITATION POUR LES ASSOCIATIONS** : Pour la réunion spécialement dédiée aux associations, une invitation a été envoyée sous forme d'un courrier à chaque responsable d'un groupement associatif. Le contenu de cette invitation est similaire au flyer distribué pour les réunions villageoises et a été envoyé à toutes les associations binchoises.
- ✓ Un **SITE INTERNET CONSACRÉ AU PCDR DE FROIDCHAPPELLE** : Un onglet « PCDR » a été mis en ligne, dans le volet « Citoyenneté », du site web communal. Nommé « L'opération de Développement Rural, un outil participatif au profit de la ruralité », cet onglet détaille les informations liées au PCDR ainsi que l'ensemble des comptes-rendus des différentes CLDR réalisées au cours de l'opération. Le site permettait donc aux habitants de se tenir au courant des décisions prises par la CLDR, du calendrier d'avancement et des différentes activités où leur présence était la bienvenue.



- ✓ Un **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** Un article de presse a été réalisé et diffusé le 29 janvier 2020 dans Sud Presse (La Nouvelle Gazette – Centre). Avec son titre accrocheur « Vous aimez votre village de l’entité binchoise ? Alors, prouvez-le ! », cet article de presse transmettait toutes les informations nécessaires relatives au PCDR et au lancement de la participation citoyenne. En effet, il détaillait les dates et lieux des différentes réunions villageoises.

Méthodologie de consultation

Le schéma ci-dessous illustre la manière dont la population a été impliquée dans l’élaboration de son PCDR.



1. Réunions publiques

Les 9 réunions d’Information et de Consultation ont réuni au total **238 PERSONNES** – soit 0,71% de la population (0,96% hors population de Binche) - et se sont déroulées sur l’entité de Binche **DU 30 JANVIER 2020 AU 20 OCTOBRE 2020**.

Dates et lieux des réunions villageoises	Nombre de citoyens/associations
30 janvier 2020 – Ecole de Bray-Cité	23
03 février 2020 – Ecole communale de Waudrez	43
10 février 2020 – Ecole primaire de Ressaix	29
11 février 2020 – Salle des fêtes d’Epinois	21
13 février 2020 – Kursaal de Binche	28
17 février 2020 – Ecole de Leval-Centre	19
18 février 2020 – Ecole communale de Buvrignes	38
20 février 2020 – Ecole communale de Péronnes-Charbonnage	28
20 octobre 2020 – Kursaal de Binche (réunion des associations)	9
	238 personnes

Ces réunions avaient pour objectifs, à la fois d’**INFORMER** la population sur le Programme Communal de Développement Rural, mais aussi de **CONSULTER** les habitants quant au présent et à l’avenir de leur commune afin de permettre à l’auteur de programme de réaliser le diagnostic partagé (Partie III du PCDR).

2. Groupes de Travail thématiques

La réunion de lancement des Groupes de Travail (GT) fut réalisée le **24 JUIN 2021**. Les objectifs de cette réunion étaient de cibler les thématiques à aborder lors des Groupes de Travail ainsi que le déroulement des relevés de terrain. Les thématiques ciblées sont les sentiers et les espaces verts. Afin d’aider les membres à réaliser ce diagnostic de sentiers et d’espaces verts, une carte des parcelles cadastrales publiques par village ainsi qu’une grille d’analyse leurs ont été présentés

3. Commission Locale de Développement Rural

Les 7 villages autour de Binche sont représentés au sein de la CLDR. Toutes les classes d’âges, de nombreux secteurs d’activités ainsi que différents comités villageois y sont également représentés. La représentativité de la population est donc bien assurée en son sein.

	Date des CLDR	Contenu de la séance
CLDR 1	23 et 24 février 2021	Validation du rapport socio-économique (Partie I) et du diagnostic partagé (Partie III), approbation du ROI et priorisation des enjeux préparant la stratégie
CLDR 2	10 et 11 mars 2021	Présentation et validation de la stratégie et première priorisation des projets
CLDR 3	29 et 31 mars 2021	Finalisation de la priorisation des projets – liens avec la stratégie
CLDR 4	25 octobre 2021	Présentation et validation des projets – liens avec la stratégie
CLDR 5	09 février 2022	Approbation du projet de PCDR

CLDR n°1 : Séances plénières des 23 et 24 février 2021

La première CLDR a permis de rappeler les principes de base de la procédure PCDR et les différents rôles de la CLDR. Sa mise en place officielle a ensuite été actée et le R.O.I validé. Une fois cela fait, le rapport socio-économique (Partie I) et le diagnostic partagé (Partie III) ont été validés et une première séance collective de travail a été menée sur les 38 enjeux identifiés afin de préparer une proposition de stratégie à soumettre à la prochaine CLDR. Ces 38 enjeux ont été identifiés à la suite des analyses AFOM élaborées dans le diagnostic partagé. Chaque membre devait sélectionner 5 enjeux qui, pour lui, constituait un point clé du PCDR de Binche.

CLDR n°2 : Séances plénières des 10 et 11 mars 2021

Lors de la seconde CLDR, la synthèse des enjeux a été présenté aux membres de la CLDR. Cette priorisation par les membres de la CLDR aura permis de cibler 20 enjeux sur lesquels le squelette de la stratégie du PCDR allait être élaboré. L’auteur de programme a ensuite présenté la traduction des enjeux priorités, les regroupements opérés pour obtenir à terme une liste de quatre défis et 15 objectifs. Pour terminer cette seconde CLDR, les 63 projets issus des rencontres citoyennes et de la première CLDR ont été présentés aux membres avec comme objectif de déjà définir une priorisation. A l’aide de plusieurs tableaux, les membres de la CLDR ont pu préciser certains projets et établir leurs priorités et leurs coups de cœur.

CLDR n°3 : Séances plénières des 29 et 31 mars 2021

Lors de la troisième CLDR, l’auteur du programme a présenté les résultats liés à la première priorisation des projets opérée par la CLDR. L’objectif était d’atteindre un nombre proche de la trentaine de projets afin de rendre le PCDR réaliste dans sa programmation financière et humaine. Dans un second temps, une réorganisation des 3 lots a été présentée sur base de la répartition géographique entre les villages, du type de projet (matériel/immatériel/mixte) et de leur coût. Certains projets ayant des objectifs communs ou étant proches, ont été regroupés. Chaque proposition de déplacement projets a alors été validée par la CLDR. Ensuite, les membres de la CLDR ont établi une priorisation parmi les projets restants. Sur base de cette priorisation validée en l’état par la CLDR, l’auteur du programme a travaillé à la rédaction des fiches-projet pour les présenter lors de la quatrième CLDR

CLDR n°4 : Séance plénière du 25 octobre 2021

Cette quatrième CLDR correspondait à la présentation des projets du PCDR par l’auteur du programme. Les modifications proposées par la CLDR ont été apportées par l’auteur du programme. Suite à cette présentation, les membres de la CLDR ont reçu l’ensemble des fiches projets écrites et ont pu à nouveau faire part de leurs remarques par mail dans un délais de 15 jours, permettant ainsi à l’auteur d’affiner et de corriger le contenu de toutes fiches-projet. Au final, un programme de 22 projets a été validé.

CLDR n°5 : Séance plénière du 09 février 2022

Cette dernière CLDR a permis de valider le projet du PCDR de Binche.

PARTIE III : DIAGNOSTIC PARTAGE

Le diagnostic partagé vise à identifier les atouts et faiblesses de l’entité et à prendre en compte les préoccupations des habitants. Ce diagnostic s’est basé sur l’analyse de la situation socio-économique du territoire et sur les résultats de la participation de la population à travers la consultation villageoise (réunions d’information et de consultation).

Ce dernier se base sur des tableaux AFOM (Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces) reprenant à la fois les conclusions et analyses de l’auteur de projet et le ressenti des citoyens. Les opportunités et menaces pour le territoire correspondent aux politiques externes et évolutions du marché qui pourraient l’impacter positivement ou négativement. Etant donné qu’une opportunité peut être perçue comme une menace et vice-versa, en fonction de qui la perçoit, nous avons choisi de ne pas les différencier et de les regrouper sous un même titre.

Pour chaque tableau, les éléments indiqués par le symbole ⓘ sont ceux qui ne proviennent que de la consultation de la population.

Ce diagnostic partagé a permis d’identifier des constats et les enjeux et d’élaborer une vision synthétique du développement rural souhaité à l’horizon de dix ans. Cette identification et cette élaboration s’est réalisée pour l’ensemble des chapitres. In fine, le diagnostic partagé permettra de définir les défis, objectifs et projets qui mèneront à la mise en place d’une **Stratégie de Développement Rural**.

Urbanisme

Atouts	Faiblesses
- Positionnement stratégique au Schéma de Développement Territorial - Nombreux outils de gestion territoriale (CCATM, SDC, GCU, SOL) ; - Potentiel de développement via les 19 ZACC (sauf à Bray, Buvrinnnes et Epinois) dont 2/3 non mis en œuvre ; 12 SAR rénovés (logements, parcs, zones vertes). Lavoir du Centre toujours vide (récemment reconnu comme dossier prioritaire par le Ministre) ; - Binche centre en PRU et ZIP ; 350ha de parcelles publiques (5,7% du territoire) dont 50% propriété de la Ville ; - Remparts entièrement rénovés ; - Important patrimoine classé (19 monuments et 7 sites) ; - Forte identité du bâti traditionnel : bâti moyenâgeux à Binche-Centre, bâti ouvrier dans les villages du nord et bâti rural à Buvrinnnes et Epinois - Présence d’un bâti de toutes les époques (médiéval, moyen-âge rural, révolution industrielle, année 70, contemporain) ; ⓘ Un centre historique de qualité ; ⓘ La quiétude des villages ; ⓘ 2 places vertes et 2 grandes places ;	- Déstructuration urbanistique importante à cause d’une urbanisation en ruban et de cités décentrées ; ⓘ Nombreux espaces publics mais peu sont rénovés (Binche, Leval, Ressaix-école) ; - Villages/quartiers sans espace public clair (Epinois, Waudrez, Bray, Péronnes et cités Reine-Elisabeth, Bray-Charbonnage) ; ⓘ Manque de trottoirs et d’éclairage public ; ⓘ Problèmes de dégradation et d’accès aux remparts ; - Risque de poursuite de conurbation Routes de Mons et de Charleroi ; - Bâti très hétéroclite routes de Mons et de Charleroi (logements, équipements et commerces) ; - Bâti commercial peu intégré et peu qualitatif ; - Le potentiel urbanistique peu exploité autour de la gare de Leval ; ⓘ Problème de propreté publique (++) ; ⓘ Manque d’aménagements verts dans certains villages (++) ; ⓘ Des grands axes qui séparent les villages (+) ; ⓘ Ecoulements d’eau lors de fortes pluies ;
Opportunités et Menaces	
- Croissance démographique ⓘ Risque de poursuite de la conurbation ; - Potentialités liées aux PCDR des communes limitrophes (projets trans-communaux) ; - Nouveau CoDT (ZEC, Habitat vert, valeur indicative des plans, ...).	

Logement

Atouts	Faiblesses
- Accroissement de la population surtout à Epinois et Ressaix mais baisse à Waudrez et Buvrinnnes ; - Solde migratoire positif (attractivité du territoire) ; - Croissance de la part des permis octroyés pour rénovations ; - Programme Communal d’Actions en matière de logement : création et rénovation ;	- Solde naturel négatif (absence de renouvellement naturel de la population) ; - Stagnation de la population jeune (-30 ans) et croissance des jeunes retraités (50-70 ans) ; ⓘ Manque de logements moyens pour les jeunes ;

- Prix de l’immobilier en dessous des moyennes wallonnes et de l’arrondissement ; ⓘ Part importante de logements publics (double de la moyenne wallonne) ; - Taxe sur les logements inoccupés et secondes résidences ; - Prime à la rénovation dans le périmètre ZIP ; - Prime à la sécurisation (moyens mécaniques) ;	- Réduction de la taille des ménages et augmentation de leur nombre ; - Augmentation du nombre de personnes isolées et de familles monoparentales (surtout féminines) ; - Isolement des personnes âgées de plus de 65 ans ; - Dynamique de croissance de l’offre en nouveaux logements plus faible que les moyennes locales et régionales - Augmentation des prix de l’immobilier et emballement des prix du foncier ; ⓘ Manque de logements intergénérationnels ; ⓘ Logements vides et de mauvaise qualité ;
Opportunités et Menaces	
+400.000 habitants en Wallonie d’ici 2070 → la croissance démographique à Binche va se poursuivre ; - Augmentation du vieillissement de la population wallonne ; - Réduction de la taille des ménages et augmentation du nombre de ménages isolés ; - Poursuite de l’augmentation des prix immobiliers. - Croissance de l’attrait des petites villes bien équipées.	

Services

Atouts	Faiblesses
- Poste de police local à Ressaix et une caserne de pompiers à Binche ; - Une justice de paix ; - Un bureau de poste à Binche et plusieurs points postes ; - Un parc à conteneurs (Binche) ; ⓘ 25 établissements scolaires (+) ; - Au moins une école dans chaque village, sauf à Epinois ; ⓘ Grande diversité : 20 écoles maternelles/primaires, 5 secondaires, 1 spécialisé et 1 de promotion sociale, immersion ; - Part des Binchois fréquentant une école locale légèrement plus importante que la moyenne wallonne (80 vs 79% en maternelle, 75 vs 74% en primaire, 46 vs 43% en secondaire) ; - Bonne densité en médecins généralistes (surtout à l’est du territoire) 13 médecins, 17 pharmacies et une 100aine de praticiens ; 1 polyclinique ; 8 maisons de repos pour 751 lits (63 lits/1000hab vs 57 en Wallonie) 5 mutualités ; - Clubs seniors ; - Conseil Communal Consultatif des Aînés ; 2 structures pour la personne handicapée ; 4 crèches, 4 garderies et plusieurs accueillantes ; - Plusieurs services enfance et jeunesse : Accueil extra-scolaire, ONE, Ligue des familles ; - Conseil Communal Consultatif des Enfants ; - Grand nombre de services fournis par le CPAS, le Plan de Cohésion Social et le planning familial ;	- Pas de points postes à Ressaix et Buvrinnnes ; - Production de déchets bien supérieure à la moyenne wallonne (184,6kg/an/hab vs 146,9kg/an/hab) ; - Pas de maison multiservice ; ⓘ Manque de bancontact ; - Stagnation du nombre de maternelles et réduction du nombre de primaires malgré des derniers chiffres à la hausse ; ⓘ Certaines écoles à l’étroit (réfectoire et parkings) - Absence d’hôpital sur le territoire (min 20 km) ; ⓘ Manque de médecins ; - Taux de couverture en place d’accueil préscolaire faible (22,1 places/100 enfants vs 33,9 en Wallonie) ; ⓘ Manque de dynamisme de la maison des jeunes et d’activités ; ⓘ Manque de places en crèches et d’accueillantes (+++)
Opportunités et Menaces	
- Pression sur les finances communales wallonnes par une augmentation des dotations (Police, CPAS, Secours, ...) ; - Réduction possible du budget global wallon et des dotations vers les communes ; - Augmentation légère des inégalités en Wallonie d’ici 2030 ; - Diminution des services sous forme physique (poste, bibliothèque, médiathèque, pharmacies, cabinets médicaux, ...) suite à la numérisation de l’économie ; - Augmentation de la privatisation des services ; - Binche est un pôle pour les communes voisines (Estinnes et Merbes-le-Château) ;	

Energie

Atouts	Faiblesses
- Quelques actions UREBA (installations de panneaux solaires sur les écoles, réduction de l’empreinte CO2 des véhicules communaux, remplacement de chaudières, remplacement de châssis, ...) - Conseiller énergie ; - Prime pour l’installation d’un poêle à pellets ; - Gaz de ville sur tout le territoire ; - Plusieurs zones de potentiel éolien (Péronnes, Waudrez et Buvrines)	- Pas de PAED (Plan d’Actions en faveur de l’Energie et du Climat durable) ; - Pas d’éoliennes sur le territoire. - Potentiel bas pour une filière bois (11,73% de surface boisée) ; - Pas de projet biomasse existant ou en cours ; - Pas de projet de biométhanisation ; - Bâti ancien (peu adapté, énergivore) ; 4 anciens moulins à eau (ruines)
Opportunités et Menaces	
- Augmentation probable de la facture énergétique ; - Risque de rupture électrique en hiver ; - Réchauffement climatique ; - Développement de multiples projets d’énergies renouvelables citoyens ou pas partout dans le monde (éolien, hydroélectrique, biomasse, solaire, etc.) ; - Rôle déterminant de l’isolation avec possibilité de matériaux locaux (paille, chanvre, ...) - Développement des bornes électriques/à hydrogène ; - Développement des groupes d’achat d’énergie.	

Gouvernance

Atouts	Faiblesses
- Plusieurs commissions consultatives (CLDR, Conseil des enfants, Conseil de la personne handicapée, Conseil des aînés) - Site internet de la Ville (facilité en matière de communication) - Bottins en ligne des associations et des commerçants ; - Plusieurs objectifs orientés citoyens dans le PST ;	- Multiplicité des canaux de communication ; Ⓣ Manque de connaissance du territoire par les habitants ; Ⓣ Déficit de communication sur les activités et les projets (+++)
Opportunités et Menaces	
- Secteur privé de plus en plus actif ; - Risque de repli identitaire qui s’accroît ; - Nouvelle dynamique coopérative ; - Regain de la dynamique des communes et nouvel équilibre public/privé/commun.	

Economie et emploi

Atouts	Faiblesses
- Présence au sein d’un bassin économique important (Mons, La Louvière, Charleroi) ; - Part de bénéficiaire du RIS inférieur à la moyenne wallonne (2,38% vs 2,5% en Wallonie) ; - Moins de très bas revenus (<10.000€) qu’en Wallonie et que dans les communes voisines ; - Binche = pôle d’emplois (76% des salariés à Binche habitent à l’extérieur) ; - Croissance du nombre d’entreprises ; - Nombre d’indépendants en croissance mais inférieur à la moyenne wallonne ; 2ème plus grosse augmentation du nombre de salariés des communes voisines (+30% en 15 ans) ; - Entrepreneuriat tiré par le commerce et les professions libérales ; - La construction = 19,5% des salariés (5,2% communes voisines et 6,3% Wallonie) ; Ⓣ 2 parcs d’activité avec 6,3ha encore disponibles ; Ⓣ La présence de grandes entreprises (Wanty) (+) ;	- Taux d’activité et d’occupation bas ; - Haut taux de chômage, surtout chez les jeunes ; - Revenu moyen inférieur aux moyennes locales et wallonnes ; - Niveau de formation très faible des demandeurs d’emploi ; - Peu de personnel qualifié ; Ⓣ Trop peu d’emplois locaux ;

Plusieurs acteurs économiques : IDEA, ADL, maison de l’emploi, l’ICABI ;	
Opportunités et Menaces	
- Avènement de la biochimie à la place de la chimie ; - Développement de l’économie circulaire ; - Développement de l’open-source et de l’économie de l’usage qui remplace l’économie de la propriété ; - Tissus économiques européens de TPE et PME vs grandes entreprises qui se délocalisent ; - Regain des centres urbains comme nouveaux pôles d’activité ; - Regain pour les matériaux locaux (pierre, bois, chanvre, ...) et impact positif pour le secteur de la construction ; - Nouveau CoDT avec la ZEC qui favorise la mixité des activités ; - Taux de chômage wallon structurel et augmentation des emplois précaires ; - Augmentation de la libéralisation (services, enseignement, ...). - Importantes réserves foncières pour des entreprises à Houdeng et Braquegnies avec multimodal rail/eau ;	

Commerces

Atouts	Faiblesses
3 zones commerciales : Binche centre, Bray et Epinois ; - Binche = pôle commercial aussi pour Estinnes ; - Quelques artisans : boulangers, chocolatiers, brasserie, foie gras, dentelle, sabot, ... Ⓣ 4 marchés hebdomadaires à Binche, Ressaix, Leval et Péronnes ; - Prime à la rénovation des façades et rez commerciaux ; Ⓣ La proximité du centre-ville avec commerces et Horeca ; Ⓣ L’offre commerciale dont certaine favorise l’écologie ;	- Concurrence avec les commerces de Mons et La Louvière ; Ⓣ Peu (voir pas) de commerces de proximité dans certains villages ; Ⓣ Offre à améliorer aux marchés des producteurs ; Ⓣ Piétonnier de Binche à l’abandon (revoir les horaires d’ouverture) ; Ⓣ Heures d’ouverture trop limitées ;
Opportunités et Menaces	
- Agrandissement des pôles commerciaux voisins (Mons, Charleroi, La Louvière, etc.) et développement de l’e-commerce ; - Disparition des petits commerces sans valeur ajoutée et développement des petits commerces ciblés et avec un service différencié ; - Avènement du shopping loisir (on ne fait plus seulement ses courses, on cherche une expérience) ; - Développement de l’HORECA de qualité ; - Augmentation des loyers commerciaux ; - Développement d’une offre commerciale ambulante (food-truck, pop-up store, ...).	

Agriculture et forêt

Atouts	Faiblesses
- Sols et région favorables à l’agriculture (plateau limoneux) ; 54,54% du territoire en terres agricoles (=12% de plus que la moyenne wallonne) ; - Binche = lien entre des communes urbanisées au nord et à l’est et des communes plus rurales au sud et à l’ouest ; - Réseau écologique forestier est-ouest entre Estinnes et Mettet 3 étangs de pêche ;	- Perte de 102 ha de terres agricoles entre 1985 et 2015 ; - Agriculture majoritairement conventionnelle et agro-industrielle (grandes cultures et bovins) ; - Vieillesse des agriculteurs (75% ont plus de 45 ans) ; - Réduction du nombre d’exploitations agricoles et d’agriculteurs (49 en 2018 vs 79 en 2000) ; Ⓣ Risque de disparition des fermes dans les villages ; - Pas de périmètre de remembrement agricole (sauf Waudrez) ; 1 seul agriculteur bio ; 2 exploitations en diversification (ferme Légar et horticulture Lecocq) ; - Pas de ceinture alimentaire à Mons et La Louvière ; 41% de taux de participation aux mesures agro-environnementales (Wallonie = 41,2%) 11,81% de bois (moyenne wallonne = 29,3%) ;
Opportunités et Menaces	
- Poursuite de l’intensification (augmentation des surfaces et réduction du nombre d’agriculteurs) ; - Poursuite de la dégradation des ressources naturelles (eaux, air, sol, espèces végétales et animales ...) ; - Réforme de la PAC (2023 ?) ; - Pression sur les prix des produits agricoles ; - Spéculation financière sur les terres agricoles ; - Difficulté de reprise des exploitations agricoles ;	

- Développement des activités de loisir sur les terres agricoles (golf, manège, ...);
- Réforme du bail à ferme (plus de transparence et critères environnementaux dans les baux, ...);
- Reconversions agricoles vers le bio, le zéro pesticide et autres projets de diversification;
- Développement des circuits courts et des produits locaux partout en Wallonie;
- Développement de coopératives citoyennes (production et/ou distribution);
- Ceinture alimentaire de Charleroi Métropole;

Vie associative et culturelle

Atouts	Faiblesses
▪ 1 académie des Beaux-Arts, 1 conservatoire et 1 atelier théâtre ▪ @ 2 théâtres; ▪ 3 bibliothèques à Binche, Péronnes et Leval + 1 bibliobus; ▪ Nombreuses activités : fanfare, brocantes, marches ADEPS, etc.; ▪ @ Plus de 180 groupements et associations dont 10 pour la musique et 50 pour les fêtes et le folklore (+++); ▪ @ Engagement citoyen très important (fêtes et folklores) (+++). ▪ @ Commune chaleureuse, conviviale, vivante; ▪ @ L'aspect « petite ville » où les gens se connaissent; ▪ @ la multiculturalité et le multigénérationnel;	▪ Théâtre communal non reconnu comme Centre culturel; ▪ @ Pas de maison de village et manque de lieux de convivialité (+++); ▪ @ Prédominance du folklore et des fêtes dans les associations (+); ▪ Jumelage avec Maromme; ▪ @ Des grands axes qui séparent les villages (+) ▪ @ Centre-ville de binche pas assez vivant; ▪ @ Manque d'activités/associations pour les seniors (+++); ▪ @ Manque de liens entre les villages; ▪ @ Manque d'activités dans les villages et en dehors du carnaval (+++); ▪ @ Bray qui devient un village dortoir et éloignement du centre de Binche;
Opportunités et Menaces	
▪ Forte dépendance du secteur aux subsides; ▪ Professionnalisation nécessaire pour les appels à projets; ▪ Manque de compatibilité des différents Décrets; ▪ De plus en plus de projets à haute valeur ajoutée portés par le privé.	

Sport et loisirs

Atouts	Faiblesses
▪ @ 15 infrastructures sportives (stade, complexe, hall ou salle) ▪ 1 piscine communale; ▪ @ 1 agoraspace par village (+); ▪ Au moins 1 salle par village sauf à Waudrez et Bray; ▪ @ 50aine de clubs de sport pour 24 disciplines différentes; ▪ 2 manèges; ▪ Événements cyclistes internationaux : Binche-Chimay-Binche, Tour de Wallonie, Flèche wallonne, Tour... ▪ Nombreux événements familiaux : semi-marathon, jogging des écoles, fun athlétics, nuit du basket, Urban Heroes Challenge, Binche Ladies Run ▪ 2 RAVeL; ▪ 5 plaines de jeux à Binche, Bray, Ressaix et Epinois; ▪ @ 9 mouvements de jeunesse	▪ Absence de certaines disciplines : handball, hockey; ▪ @ Infrastructures sportives vieillissantes (++) ▪ Pas de parcours santé; ▪ Pas de plaine de jeux à Péronnes, Leval, Buvrines et Waudrez ▪ 1 seul club cycliste (amicale);
Opportunités et Menaces	
▪ Forte dépendance du secteur aux subsides; ▪ Professionnalisation nécessaire pour les appels à projets; ▪ De plus en plus d'initiatives privées (piscine, ...); ▪ Nouvelles disciplines en vogue (voile, hockey, baseball, athlétisme, ...).	

Tourisme et patrimoine

Atouts	Faiblesses
▪ @ Carnaval de Binche et son folklore; ▪ 2 Musées + 1 office du tourisme;	▪ Pas de partenariat particulier avec d'autres villes carnavalesques;

▪ Dentelle; ▪ Visite de la ville en réalité augmentée; ▪ @ 19 bâtiments classés (dont 1 mondial), 7 sites classés et 109 bâtiments à l'Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel; ▪ Bâtiments et sites classés de toutes les époques (romain, moyen-âge, médiéval, rural, industriel et contemporain); ▪ @ Château de la Hutte à Ressaix, moulin stoclet à Leval; ▪ Plusieurs bâtis industriels imposants et de qualité; ▪ Nombreux café et restaurants; ▪ Offre d'hébergements : 13 établissements pour 1405 nuitées; ▪ Nombreuses fêtes et événements : fêtes médiévales, marché provençal, brocante, fêtes de septembre, journée du patrimoine, ... ▪ 2 RAVeL; ▪ @ 3 itinéraires de balades + GR12 au nord;	▪ Jumelage avec Maromme; ▪ @ Nombreux sentiers peu entretenus/exploités; ▪ @ Manque de mise en valeur de monuments et bâtiments classés; ▪ @ Manque de circuits de balade;
Opportunités et Menaces	
▪ Forte dépendance du secteur aux subsides; ▪ Augmentation de l'exigence des utilisateurs (services différenciés, offre HORECA de qualité, « expérience » recherchée, ...); ▪ Nécessité d'une complémentarité avec d'autres activités (événements, HORECA, ...); ▪ Concurrence des pôles voisins (Lacs de l'Eau d'Heure, Chimay, ...). ▪ Croissance du tourisme voisin (France, Allemagne, Pays-Bas) et du tourisme Nature; ▪ Proximité du site de l'Abbaye de Bonne Espérance;	

Nature

Atouts	Faiblesses
▪ @ 1 site Natura 2000, 2 réserves, 4 SGIB et 86 arbres et haies remarquables; ▪ @ Plusieurs anciens terrils (+++); ▪ Plusieurs bois; ▪ Diversité de relief; ▪ @ Plusieurs cours d'eau et étangs; ▪ Assainissement des eaux majoritairement collectif; ▪ @ 1 Centre d'initiation à la nature (Natecom) et 1 centre d'interprétation des terrils; ▪ Démarches en faveur de la nature (fauchage tardif, Plan maya, opération « Un arbre, un enfant » ...); ▪ Inclus dans le Contrat de Rivière Haine; ▪ @ 12% du territoire en périmètre d'intérêt paysager et 29 points de vue remarquables; ▪ Plusieurs associations naturalistes; ▪ @ Nombreux sentiers; ▪ @ Cadre rural agréable;	▪ Pas de PCDN; ▪ Peu de sites naturels protégés; ▪ Faible proportion de surfaces boisées, et diminution de celles-ci au cours du temps; ▪ Agriculture conventionnelle dominante et moins de 50% de MAE; ▪ @ Dégradation progressive de l'environnement (urbanisation, manque d'entretien, ...); ▪ @ Manque de poubelles, de fleurs, de végétation et d'aménagements verts dans certains villages (++) ▪ @ Manque de mise en valeur du patrimoine naturel (+++);
Opportunités et Menaces	
▪ Etat de l'environnement wallon plutôt défavorable (qualité des sols, de l'eau, de la biodiversité en baisse et amélioration de la qualité de l'air); ▪ Augmentation des pratiques éco-responsables (usages des pesticides, recyclage, ...); ▪ Nouvelles tendances (zéro-déchets, bio-local, ...); ▪ Augmentation de la pression mondiale sur les ressources; ▪ Réchauffement climatique.	

Mobilité

Atouts	Faiblesses
▪ PCM de 2005 en cours d'actualisation + SDC de 2015; ▪ @ Accès routiers aisés; ▪ N55 nord = voie rapide. Autres RN = congestion; ▪ Bon indice d'insécurité routière et stabilité du nombre d'accidents; ▪ @ L'entretien des routes; ▪ @ Proximité de grandes villes (Charleroi, Mons, La Louvière);	▪ Pas de desserte autoroutière; ▪ @ Vitesse des véhicules (+); ▪ Des portions de routes accidentogènes (N90); ▪ @ Beaucoup de petites routes en mauvais état (+++); ▪ @ Des grands axes qui séparent les villages; ▪ @ Congestion à certains endroits aux heures de pointe (+);

Ⓢ 1 gare et 1 point d’arrêt SNCB (Binche et Leval) ; - Bonne desserte train vers La Louvière et Bruxelles. Ⓢ 9 lignes TEC desservant tout le territoire + 1 Noctabus ; Ⓢ 2 RAVeL (+++) ; - Plusieurs aménagements (carrefours, places, rues et trottoirs) réalisés dans les villages mais surtout à Binche centre ; Ⓢ Présence de ruelles et sentiers ; - Services de mobilité du CPAS ;	Ⓢ Manque de parkings et durée de stationnement en zone bleue (1h30) trop courte ; Ⓢ Manque de stationnement PMR ; Ⓢ Stationnement anarchique à Buvrinnnes autour de la pharmacie et de l’école ; - Correspondances train obligatoire vers Mons, Charleroi et Namur ; - Suppression du tram vers Charleroi ; - Peu de bus en journée et le week-end ; Ⓢ Mauvaise desserte en bus de certains villages (++) ; Ⓢ Manque d’alternatives à la voiture ; Ⓢ Aménagements vélos absents ou de mauvaise qualité (+++) Ⓢ Trottoirs souvent impraticables (+++) ; Ⓢ Accès insécurisés des piétons vers les écoles (qualité des trottoirs, passages piétons, éclairage, ...) (+++) ; Ⓢ Insécurité le long des grands axes routiers (trottoirs, passages piétons, ...) (+++) ; Ⓢ Nombreux sentiers peu entretenus/exploités (passage des poussettes) (+++) ; Ⓢ Manque de bancs et poubelles
Opportunités et Menaces	
- Nouveau Plan route de la région wallonne (1,5 Ma d’€) ; - Révolution automobile en cours (voitures autonomes, voitures électriques/gaz usage/propriété ; - Réduction possible du parc automobile ; - Développement des zones basse/zéro émission ; - Refonte des TEC en cours (réduction de la desserte rurale) ; - Développement des deux roues (électrique, libre-service, voies rapides, ...) ; - Retour vers des villes durables plus piétonnes et cyclables ; - Augmentation de formules différenciées de travail (télétravail, co-working) ; - Augmentation des travaux à pause ou saisonnier (logistique, service, agriculture) ; - Augmentation de la demande en loisir => augmentation des flux hors heures de pointe ; - Suppression du guichet à la gare.	

Enjeux & visions du développement rural souhaitées à un horizon de 10 ans

Sur base du diagnostic partagé, une série de constats principaux caractérisant la situation au niveau du territoire communal ont été identifiés. Au total, 38 enjeux principaux ont été identifiées et chaque thématique abordée contient également une vision à 10 ans.

Thématiques abordées	Enjeu	Vision à 10 ans
Urbanisme	Enjeu 1 : « Des centralités de quartier à recréer ? » : La commune est caractérisée par une lisibilité peu claire de son urbanisation. Tantôt l’urbanisation en ruban est forte, tantôt les limites entre villages sont jointes, tantôt les cités des anciens charbonnages constituent des quartiers entiers décentrés, tantôt les places de village sont difficilement identifiables ou mériteraient une sérieuse rénovation. Rénover ou recréer des espaces publics centraux et autour des gares ne serait-il pas une priorité pour restructurer le territoire par des repères forts, renforcer l’identité des quartiers et favoriser la cohésion sociale ?	« D’ici 10 ans, chaque village et hameau aura structuré son urbanisation autour de lieux de centralité clairement identifiables et le maintien de l’identité rurale aura été prise en compte dans chaque nouveau projet d’urbanisation. »
	Enjeu 2 : « Une ruralité à préserver ? » : Le sentiment d’urbanisation est important à Binche. Notamment à cause de l’étalement urbain vers Waudrez, Ressaix, Epinois et Leval, la présence de la zone d’activité économique Avenue Léopold III, le développement de commerces sur les routes de Mons et de Charleroi et les stigmates du passé industriel qui a laissé des quartiers et des zones industrielles à plusieurs endroits décentrés. Cependant, des villages comme Péronnes, Bray, Buvrinnnes, Waudrez et Epinois conservent une identité rurale et d’anciennes friches industrielles ont été assainies. Il y a là un potentiel important pour maintenir et renforcer l’identité rurale.	
	Enjeu 3 : « Un bâti commercial à améliorer ? » : Le commerce est assurément un des leviers à activer pour combler le déclin industriel. Cependant, la qualité des bâtiments qui l’accueillent n’est pas toujours des plus qualitatifs surtout pour les	

	nouvelles implantations apparues en dehors des centres. Ne faudrait-il pas y être plus vigilant surtout dans les lieux où l’identité rurale est encore importante ? Enjeu 4 : « les friches industrielles, un potentiel à exploiter ? » : Binche dispose sur son territoire de plusieurs anciennes friches industrielles qui ont été assainies et qui constituent un potentiel foncier important. Dans nombre d’entre elles, la végétation y a repris ses droits et présente donc un potentiel intéressant d’espace vert et naturel. Cependant, chaque année en Wallonie des terres agricoles sont urbanisées au profit de nouveau parc d’activité ou de lotissement. Il ne faut donc pas galvauder les zones urbanisables utilisables. Les anciennes friches industrielles représentent donc un potentiel très intéressant.	
Logement	Enjeu 5 « Rendre les villages plus attractifs pour les jeunes ? » : La stagnation de la population jeune impacte inévitablement sur la fréquentation des commerces, services et équipements d’une commune jusqu’à pouvoir remettre en cause leur pérennité surtout dans les villages où le nombre d’habitants est moindre. Rendre les conditions d’accès au logement pour les jeunes ménages est probablement une question première pour agir face à cette stagnation. Enjeu 6 : « Agir face au vieillissement de la population ? » : La part de la population âgée à Binche croît et avec la stagnation des jeunes ménages, il est probable qu’elle augmente encore à l’avenir. Il y a donc là un enjeu pour s’assurer que l’offre en logement corresponde quantitativement et qualitativement à cette évolution. Enjeu 7 : « Une vigilance accrue sur la division des logements ? » : La réduction de la taille des ménages entraîne une adaptation de l’offre en logement avec une croissance de la demande de permis pour des appartements et pour des divisions de logements existants en unités plus petites. Vu la part importante des demandes de permis de rénovation à Binche, une vigilance accrue devrait être apportée sur ceux concernés des divisions de logements afin de garantir une bonne qualité de vie (taille minimale des pièces, accès à un jardin ou une terrasse, confort acoustique, ...).	« D’ici 10 ans, l’accès à un logement pour tous restera une priorité tout en garantissant une attention sur leur qualité, leur performance énergétique et leur prix. »
Services	Enjeu 8 : « Pérenniser/relancer les services de proximité ? » : Binche connaît une perte de services physiques de proximité dans plusieurs villages et quartiers. C’est le cas à Buvrinnnes mais également dans les anciens quartiers de charbonnage où l’on observe moins de services tels que banques, postes, médecins, petits commerces, etc. Avec la numérisation de l’économie et la rationalisation des services et infrastructures physiques, on peut encore s’attendre à une réduction de leur nombre sur tout le territoire. Comment donc permettre à ces services de proximité de se maintenir et de garantir une même qualité de service s’il venait à disparaître ? Enjeu 9 : « Des nouveaux services à proposer ? » : En plus de pérenniser les services existants, la demande se fait sentir pour le développement de nouveaux services innovants qui permettraient de dynamiser les villages, de mettre en relation les citoyens, et d’intégrer les défis de demain (formations, cartographie des producteurs et services, humusation, plateforme de partage, de covoiturage, etc.). Enjeu 10 : « Des efforts importants pour réduire les déchets ? » : Binche est clairement un mauvais élève en ce qui concerne la quantité de déchets produits par habitants. Fort heureusement, il existe désormais un panel de nombreuses bonnes pratiques mises en place dans d’autres communes qui pourraient être reproduites à Binche. En parallèle, on assiste à une dynamique « 0 déchet » partout en Wallonie qui permet de conscientiser davantage sur la gestion des déchets.	« D’ici 10 ans, chaque village disposera encore de chaque service de base et de nouveaux services seront offerts tout en garantissant l’équilibre budgétaire communal. En parallèle, une véritable politique de réduction de la quantité de déchets produite par habitant aura été lancée. »
Energie	Enjeu 11 : « Des énergies locales renouvelables à développer ? » : Le soutien et le développement de filières locales de production d’énergie renouvelable à Binche est pratiquement nul. Pourtant un potentiel éolien, solaire, biomasse, hydroélectrique ou de biométhanisation existe et de plus en plus de projets locaux de production d’énergie fourmillent partout en Wallonie et ailleurs et sont de plus en plus professionnels et performants. Ils démontrent en outre que chaque territoire dispose d’un potentiel de production locale qui peut être exploité à cette échelle. Enjeu 12 : « Poursuivre et structurer les actions communales de réduction d’énergie ? » : Avec un patrimoine immobilier communal important et vu la nécessité d’agir face au réchauffement climatique, n’y a-t-il pas une nécessité de poursuivre et augmenter les actions déjà entreprises pour réduire l’empreinte CO2 de la commune ?	« D’ici 10 ans, la consommation énergétique moyenne par habitant aura entamé une courbe descendante et la production locale d’énergie renouvelable aura atteint 20% de la consommation totale. »

	Enjeu 13 : « Mettre le paquet sur l’isolation ? » : Au vu des enjeux climatiques, soutenir l’isolation est un objectif essentiel d’autant plus que les techniques sont maîtrisées et connues et que la marge wallonne de réduction des consommations est encore très importante. Avec un bâti ancien et un nombre plus important de demande de permis de rénovation que de nouvelles constructions, la question de l’isolation du bâti existant est importante à Binche.	
Gouvernance	Enjeu 14 : « Une communication vers les citoyens à renouveler ? » : Avec la multiplication des règlements, la participation citoyenne qui augmente, l’entrepreneuriat local qui se développe, les réseaux sociaux qui nous bombardent d’information, la communication vers le citoyen est devenue à la fois plus complexe et plus instantanée. La communication digitale (moteurs de recherche, réseaux sociaux, supports video, ...) devient en outre le premier vecteur de communication de la plupart des entreprises. Autant d’éléments qui poussent à une augmentation et une professionnalisation de la communication vers le citoyen.	« D’ici 10 ans, la communication entre la Commune et ses habitants aura été perfectionnée et chaque citoyen trouvera une forme de participation dans laquelle s’engager. »
	Enjeu 15 : « Des dynamiques citoyennes à encourager ? » : Partout en Wallonie, on observe un développement de projets portés par des citoyens. Cela touche aussi bien l’énergie, la mobilité, l’alimentation que le social. L’engagement citoyen n’est pas nouveau via la forme du bénévolat. Ce qui est nouveau c’est qu’il s’engage désormais dans des domaines du secteur marchand en concurrence avec des entreprises privées et avec un niveau de performance, d’efficacité et de professionnalisme de plus en plus reconnu. Ce professionnalisme est reconnu puisque de plus en plus de structures d’accompagnement et de financement existent désormais et permettent à cette dynamique de disposer d’assises solides et de bonnes perspectives de développement. Le PCDR permet en outre désormais de financer un budget participatif. N’est-ce pas un outil à lancer à Binche ?	
Economie et emploi	Enjeu 16 : « Aller vers un pôle construction-génie civil ? » Le redressement wallon est en cours mais la concurrence entre les territoires pour l’accueil des entreprises est rude. Avec une accessibilité un peu moindre et un positionnement dans une région tout entière en redressement, Binche doit redoubler de maîtrise dans le choix des filières à soutenir en priorité. De par la présence de Wanty comme entreprise phare en pleine croissance et en développement à l’international, le secteur de la construction-génie civile constitue déjà le moteur économique de Binche. N’est-ce pas là-dessus qu’il faut capitaliser en développant un pôle ?	« D’ici 10 ans, le nombre de PME et TPE actives dans des filières innovantes aura été multiplié par deux et l’offre en structure d’accueil pour des petites entreprises se sera élargie à de nouvelles formules (espaces de co-working, pépinière/maternité d’entreprises, halls relais, ...). En parallèle, un programme complet d’accompagnement à la culture entrepreneuriale durable aura été mis sur pied. »
	Enjeu 17 : « Le Carnaval, porteur de projets locaux ? » Quoi de mieux pour un produit que de pouvoir être associé à une image de marque reconnue internationalement ? Un bel exemple à suivre est celui du « Gin de Binche » associant qualité, identité locale, design et communication. Une multitude d’autres initiatives pourraient émerger et intégrer cette dynamique nouvelle d’entrepreneuriat local en Wallonie ?	
	Enjeu 18 : « Une culture entrepreneuriale et des indépendants à soutenir ? » : Binche possède une part importante d’indépendants. Lesquels participent au dynamisme économique et à la reprise de la croissance à Binche. N’y a-t-il pas lieu de soutenir cette dynamique via le développement d’une culture entrepreneuriale. Cela pourrait se faire via la création d’une ADL ou avec l’IDEA et la maison de l’emploi ?	
Commerces	Enjeu 19 : « Soutenir une offre ambulante innovante ? » : le commerce est un des leviers majeurs utilisés pour redresser un territoire ayant connu une importante crise économique suite au déclin de l’industrie. Binche a donc développé une offre commerciale importante. Cependant, l’e-commerce impacte de plus en plus l’offre physique et met en péril les commerces qui ne se renouvellent pas et n’amènent pas une valeur ajoutée supplémentaire. La commune de Binche a lancé une dynamique de « gestion centre-ville » mais qui n’a pas porté ses fruits. Une nouvelle solution n’existe-t-elle pas via le développement de Pop-up store et food-	« D’ici 10 ans, chaque centre villageois aura retrouvé une dynamique commerciale s’appuyant entre autres sur une offre ambulante innovante. Les commerçants établissent ensemble un programme de

	truck qui sont des modes de commerces en pleine expansion en Wallonie. Ils ont l’avantage d’être très flexibles et de pouvoir s’adapter rapidement en changeant de lieux et de planning. Ils sont aussi une manière pour un entrepreneur de tester le marché en bénéficiant d’une grande souplesse d’actions. Développer l’offre ambulante peut donc à la fois combler un vide dans l’offre commerciale via une proposition temporaire mais aussi être une étape préalable pour constituer sa clientèle avant une fixation dans un lieu physique permanent.	<i>revitalisation commerciale s’appuyant sur les technologies et besoins actuels. »</i>
Agriculture et forêt	Enjeu 20 : « Une diversification agricole à initier ? » : Très peu de projets de diversification agricole existent à Binche. Pourtant, nombres d’agriculteurs s’y sont engagés en Wallonie depuis les crises successives du lait. Et cet engouement ne faiblit pas avec un développement encore plus poussé ces dernières années avec le circuit-court (orge brassicole, vignes, boulangerie à la ferme, maraîchage bio, ...). Binche accuse vraiment un retard à ce niveau.	« D’ici 10 ans, 30% des exploitations de l’entité se seront engagées dans une ou plusieurs productions différenciées dont les produits pourront directement profiter aux binchois. Leurs impacts sur l’environnement auront été sensiblement réduits et elles participeront activement au développement des maillages vert et bleu à partir des massifs boisés existants. »
	Enjeu 21 : « Pour une agriculture plus respectueuse de l’environnement ? » : Les grandes étendues de monoculture et l’utilisation excessive de pesticides sont un frein à la biodiversité et ont un impact sur l’environnement local. Promouvoir une agriculture plus respectueuse de son environnement permettrait d’une part de favoriser des produits de qualité, et d’autre part d’augmenter la qualité de l’environnement. Ceci permettrait également d’améliorer l’image des agriculteurs auprès de certains citoyens. Avec moins de la moitié des agriculteurs qui participent aux MAE et une seule exploitation bio, Binche n’est pas à la pointe dans ce domaine ;	
	Enjeu 22 : « S’inscrire dans une ceinture alimentaire ? » : La relation ville-campagne est une évidence qu’il ne faut pas oublier surtout au niveau agricole et alimentaire. Dans la dynamique de développement du circuit-court, recréer un nouveau lien entre les zones de production que sont les campagnes et les zones de consommation que sont les villes est une nécessité. C’est toute la raison d’être des ceintures alimentaires en progression en Wallonie (Liège, Namur, Charleroi, ...). C’est aussi ce raisonnement qui pousse certains nouveaux acteurs de la distribution bio et locale à recréer des filières circuits-courts (Agricovert, Färm, Paysans-Artisans, ...). Binche, Mons, La Louvière et les autres communes rurales voisines ne devraient-elles pas s’engager dans une telle dynamique ?	
Vie associative et culturelle	Enjeu 23 : « un réseau forestier à construire ? » . Le reliquat d’un important massif forestier existe encore d’Estinnes à Mettet en passant par Binche. Il est cependant sous pression et à plusieurs endroits coupés par l’urbanisation ou l’agriculture. C’est notamment le cas à Buvrignes au niveau de la rue des cinq Etoiles. N’y a-t-il pas un enjeu à valoriser ce réseau forestier transcommunal et à la préserver/protéger là où il est le plus fragile ?	« D’ici 10 ans, chaque village disposera d’un local pour accueillir l’ensemble des activités des associations locales. L’offre culturelle et associative se structurera autour de nouvelles collaborations pour pouvoir s’adresser à toutes les tranches d’âges et offrir une programmation quotidienne. »
	Enjeu 24 : « Des lieux de rencontre à structurer ? » : La dynamique sociale et associative est extrêmement forte et structurée autour du carnaval. Chaque village (voir quartier) possédant sa fanfare et sa société de gilles. Leurs lieux de rendez-vous sont chez des particuliers ou dans un café servant de local attitré. Pour toutes les autres activités sociales et associatives, ce sont les écoles qui sont mises à disposition avec les différentes problématiques que cela peut entraîner : nuisance, incompatibilité d’agenda, manque d’infrastructure horeca, partage du matériel, ...). Des maisons de village ne seraient-elles pas l’outil manquant pour soutenir cette dynamique ?	
	Enjeu 25 : « Une dynamique associative à faire valoir ? » : peu de communes peuvent se targuer de disposer une dynamique associative aussi importante. Avec 182 associations présentes sur son territoire, Binche dispose donc d’un levier d’actions considérable pour développer et accompagner une multitude de projets. Cela pourrait être un levier incroyable à actionner pour porter les futurs projets du PCDR.	
Sport et loisirs	Enjeu 26 : « Une offre sportive à étendre ? » : De nombreux clubs et infrastructures sportives sont présents à Binche, et les citoyens soulignent les nombreuses activités proposées. Cependant, il serait peut-être intéressant de développer cette offre pour permettre l’accès à différents sports et pour tous, et pour augmenter le dynamisme des villages.	« D’ici 10 ans, l’offre en disciplines sportives se sera étendue à des pratiques nouvellement demandé (athlétisme, padel, hockey, baseball, escalade, trail, ...) et

	Enjeu 27 : « Des infrastructures de loisir à multiplier ? » : Cela rejoint le constat d’un certain manque d’espaces publics de qualité et de maison de village, tous les villages ne disposent pas d’au moins un équipement de loisir tels que plaine de jeux, terrain de pétanque ou parcours santé. Une priorité pourrait être donnée à des infrastructures pour les moins de 4-5 ans.	<i>chaque village proposera un minimum d’au moins 5 disciplines différentes. Le sport cycliste continuera à rayonner et pourra s’appuyer sur un programme d’accompagnement structurel dont l’objectif premier sera le sport pour tous. »</i>
	Enjeu 28 : « L’offre sportive cycliste à développer ? Alors que Binche est connue en Wallonie pour ses événements cyclistes et qu’un des sponsors principaux de l’équipe première wallonne se trouve à Binche, l’offre sportive à destination des jeunes et ados est pratiquement nulle. N’y a-t-il pas une renommée sur laquelle Binche pourrait s’appuyer pour développer une offre structurelle et professionnelle ?	
Tourisme et patrimoine	Enjeu 29 : « Un patrimoine industriel à exploiter ? » : La qualité du patrimoine industriel à Binche est indéniable. Il y a de magnifiques exemples de l’architecture industrielle Art déco d’après-guerre. Certains bâtiments ont déjà été rénovés et d’autres non mais aucun n’a encore retrouvé d’affectation. Comment pouvoir réexploiter de tels sites ?	<i>« D’ici 10 ans, le tourisme sera devenu une des activités économiques majeures de l’entité et pourra s’appuyer sur un ensemble d’activités organisées durant toute l’année autour de nouvelles thématiques comme l’architecture, le patrimoine naturel, la gastronomie ou encore le bien-être. »</i>
	Enjeu 30 : « Il manque un bâtiment phare contemporain ? » : Plusieurs ensembles architecturaux phares sont présents à Binche et reflètent chacun un courant architectural : le Vodgoriacum et l’architecture romaine, les remparts et l’art médiéval, Saint-Ursmer et l’Art roman, l’Hôtel de ville et l’art gothique et néo-classique, le Lavoir du centre, le Kursaal ou l’église ND du travail et l’Art-Déco. Mais aucun bâtiment phare à l’architecture contemporaine. Ne serait-ce pas une carte à jouer permettant aussi d’inscrire Binche dans la modernité ? Par exemple via de nouveaux projets publics (une extension du MIM, un atelier rural, ...) ou via des projets de logements privés ?	
	Enjeu 31 : « Un tourisme nature à initier ? » : Binche, surtout dans sa partie sud et ouest dispose encore d’un cadre rural, paysager et forestier très intéressant mais qui n’est pas valorisé comme tel. Avec la proximité de l’Abbaye de bonne Espérance et du RAVeL, il y a certainement un potentiel à développer en termes de balades et d’éco-tourisme qui offrirait un complément « Nature » au touriste venu pour le folklore et l’architecture.	
Nature	Enjeu 32 : « lancer un PCDN ? » : Le PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) est un outil très intéressant à lancer pour identifier et structurer un panel d’actions en faveur de la nature. Il permet en outre de profiter d’une communication existante et d’un réseau de PCDN à partir duquel capitaliser sur de bonnes pratiques et expériences réussies ailleurs en Wallonie.	<i>« D’ici 10 ans, le patrimoine naturel et le maillage vert seront devenus la base d’un programme de développement du capital biodiversité présente dans la commune. »</i>
	Enjeu 33 : « les Mesures Agro-Environnementales à favoriser ? » : L’agriculture est l’activité principale qui gère et aménage le territoire y compris via sa fonction écologique. C’est une des raisons d’être des mesures agro-environnementales mais qui sont sous-exploitées par les agriculteurs de Binche par rapport à la moyenne wallonne. Il y a donc là un levier d’action sur la nature intéressant à développer.	
	Enjeu 34 : « un maillage vert à connecter ? » : Binche possède encore une part intéressante de zones vertes (bois, talus, terriils, bords de ruisseau, ...) mais qui sont épars sur le territoire et sans vision de réseau écologique. Il pourrait donc être intéressant de penser et structurer un maillage vert sur base de tous les éléments naturels encore existants sur le territoire et viser d’avoir un espace vert dans chaque village/quartier ?	
Mobilité	Enjeu 35 : « Le PCM comme outil à promouvoir ? » : Sans PCM, le PCDR peut devenir l’outil de gestion et d’amélioration de la mobilité. Etant donné que Binche dispose d’un PCM et qu’il est en voie d’actualisation, il semble préférable de privilégier cet outil pour toutes les actions majeures de mobilité.	<i>« D’ici 10 ans, la circulation en modes actifs aura été rendue structurante et sécurisée qui reliera les villages entre eux et le centre de Binche. Les traversées des RN auront été sécurisées et la vitesse réelle dans les agglomérations diminuée. Des</i>
	Enjeu 36 : « Des axes modes doux à créer ? » : L’infrastructure permettant une mobilité modes doux inter village n’est pas très développée à Binche. N’y a-t-il pas là un axe de travail prioritaire à développer en plus des actions du PCM ?	

	Enjeu 37 : « Les trottoirs vers les écoles, une priorité ? » : Plusieurs centres villageois ne disposent pas de trottoirs ou leur qualité n’est pas optimale. Si la volonté est de recréer un réseau de trottoirs, n’est-ce pas ceux vers les écoles qui devraient être réalisés en priorité ?	<i>alternatives à la voiture individuelle auront été proposées pour les déplacements des enfants vers toutes les écoles de l’entité. »</i>
	Enjeu 38 : « Anticiper la mobilité du futur ? » : le secteur automobile est en pleine mutation et la mobilité de demain sera fondamentalement différente. Ainsi, le TEC a élaboré une nouvelle vision de son offre qui s’articulera autour de lignes structurantes plutôt que sur une desserte de tout le territoire. Enfin, on observe une réelle émulation dans l’offre en modes doux qui le rend bien plus attractif. Binche se doit d’être attentive dès maintenant dans ce qu’il convient d’anticiper et mettre en place pour ne pas rater la transition, notamment dans le but d’améliorer la desserte en mobilité dans les villages ;	

PARTIE IV : STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

La stratégie de développement repose entièrement sur les étapes précédentes de l'Opération de Développement Rural (ODR), à savoir l'analyse du diagnostic socio-économique et territorial et les résultats de la participation de la population à travers les rencontres des consultations villageoises. Elle se décline sous la forme :

- De 4 défis (thématiques de travail) auxquels sont associés plusieurs objectifs ;
- De 15 objectifs relatifs à chaque défi. Ceux-ci sont accompagnés d'exemples effets multiplicateurs, de modalités d'évaluation et de lien avec le Développement Durable.

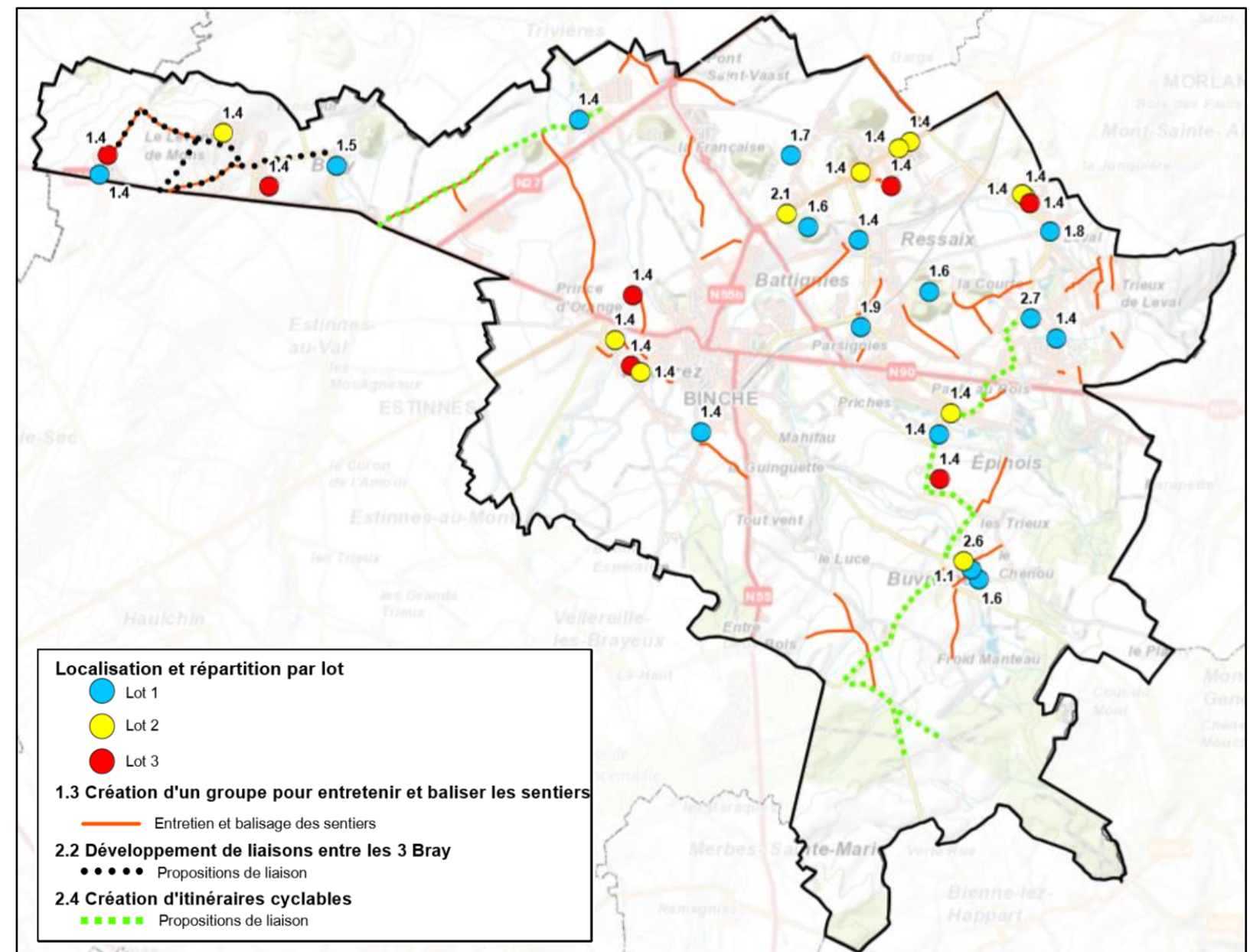
Cette stratégie est résumée dans le tableau récapitulatif ci-après.

Défi A Une entité et sa ceinture verte	Défi B Des quartiers, lieux de vie et de cohésion sociale	Défi C Une communication simple et complète	Défi D Une économie locale et innovante
<u>Objectif 1</u> : Initier un tourisme nature	<u>Objectif 5</u> : Créer/rénover les sentiers entre les villages et les trottoirs autour des écoles	<u>Objectif 10</u> : Améliorer la communication sur les projets	<u>Objectif 12</u> : Encourager les dynamiques citoyennes
<u>Objectif 2</u> : Relier le maillage vert	<u>Objectif 6</u> : Créer des infrastructures de loisir pour les enfants	<u>Objectif 11</u> : Réduire la quantité moyenne de déchets produite par habitant et par an	<u>Objectif 13</u> : Valoriser les friches industrielles
<u>Objectif 3</u> : Préserver la ruralité	<u>Objectif 7</u> : Rénover/créer des lieux pour les associations		<u>Objectif 14</u> : Développer les énergies renouvelables
<u>Objectif 4</u> : Développer les produits locaux et sains et les circuits courts	<u>Objectif 8</u> : Favoriser le maintien et la création de services et de commerces de proximité		<u>Objectif 15</u> : Favoriser la culture entrepreneuriale
	<u>Objectif 9</u> : Renforcer l'attractivité des villages pour les jeunes ménages		

PARTIE V : PROJETS

Cette partie présente les différents projets qui permettront d'atteindre les objectifs que s'est fixé la commune et inscrits dans le présent PCDR. Cette partie est constituée de 23 projets : 9 projets de lot 1, 7 projets de lot 2 et 7 projets de lot 3. Leur intitulé et la localisation des projets de lot 1 et 2 est fournies ci-après.

LOT 1	
1.1	Construction d'une maison de village à la cure de Buvrines
1.2	Développement d'un marché « tournant » dans les villages
1.3	Création d'un groupe pour entretenir et baliser les sentiers
1.4	Aménagement de 21 espaces de convivialité
1.5	Rénovation de l'église de de Bray-Village en maison de village
1.6	Développement de lieux naturels (mares, zones naturelles, haies, ...)
1.7	Aménagement d'un verger pédagogique à Péronnes Charbonnage
1.8	Aménagement de la place de Leval en espace partagé
1.9	Aménagement de la place Bourdon en espace de convivialité
LOT 2	
2.1	Construction d'une halle agricole et artisanale près du rond-point Unesco
2.2	Développement de liaisons lentes entre les 3 Bray
2.3	Réalisation d'action propreté et sensibilisation des habitants
2.4	Création d'itinéraires cyclables
2.5	Construction d'une maison de village à Waudrez
2.6	Aménagement de la place de Buvrines en espace partagé
2.7	Aménagement de la place de Trahegnies en espace partagé
LOT 3	
3.1	Création d'un Repair Café
3.2	Aménagement d'un jardin partagé à Leval
3.3	Aménagement d'un terrain multisports à Péronnes Charbonnage
3.4	Embellissement des entrées de village de Waudrez
3.5	Soutien à l'installation d'un magasin de seconde main
3.6	Création d'une maison de village à Leval
3.7	Création de lieux d'accueil pour les PME



PARTIE VI : TABLEAU RECAPITULATIF

N°projet	Intitulé de la fiche projet	Stratégie PCDR de Binche														Coût estimatif TVAC	Sources de financements	Porteur de projet et partenaires éventuels	Programme de réalisation	
		Une entité et sa ceinture verte				Des quartiers, lieux de vie et de cohésion sociale					Une communication simple et complète		Une économie locale et innovante							
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14					15
FP 1.1	Construction d'une maison de village à la cure de Buvrines		X				X	X		X			X				835.000 €	SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement : Développement Rural - Fonds propres communaux	Commune de Binche - Patro de Buvrines - associations buvrinnoises - école communale de Buvrines	Priorité 1 0-3 ans
FP 1.2	Développement d'un marché "tournant" dans les villages				X				X	X	X					X	47.190 €	Province du Hainaut - Appel à projets régional - APAQ-W - Fonds propres communaux	Commune de Binche - les producteurs et artisans locaux - les associations binchoises de chaque village accueillant un marché - APAQ-W	
FP 1.3	Création d'un groupe pour entretenir et baliser les sentiers	X		X		X				X	X				X		11.475 €	Plan Wallonie Piétonne - Province du Hainaut - Fonds propres communaux	Commune de Binche - Groupe citoyen "sentiers" - les agriculteurs et riverains concernés - l'asbl Tous à pied	
FP 1.4	Aménagement de 21 espaces de convivialité	X	X	X		X	X			X				X			160.300 €	Infrasport - BiodiVercité - Province du Hainaut - Fonds propres communaux	Commune de Binche - Groupe citoyen "Sentiers" - les riverains - les associations villageoises, les fabriques d'église et les écoles concernés	
FP 1.5	Rénovation de l'église de Bray-Village en maison de village						X	X		X			X				1.986.336 €	SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement : Développement Rural - Fonds propres communaux	Commune de Binche - les associations braysiennes - les riverains - l'administration du patrimoine - la fabrique d'église	
FP 1.6	Développement de lieux naturels (mares, zones naturelles, haies, ...)	X	X														205.700 €	SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement : Développement Rural - Fonds propres communaux - Appels à projets - BiodiverCité	Commune de Binche - les associations dédiées à la Nature (asbl Natecom) - Contrat Rivière Haine (CRH) - Natagora - DNF	
FP 1.7	Aménagement d'un verger pédagogique à Péronnes Charbonnage		X	X	X							X	X				13.310 €	Fonds propres communaux - BiodiverCité	Commune de Binche - les associations dédiées à la Nature (asbl Natecom) - Ecole fondamentale communale de Péronnes- Charbonnage - les riverains - Natagora	
FP 1.8	Aménagement de la place de Leval en espace partagé		X	X			X	X	X	X							598.950 €	SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement : Développement Rural - SPW Mobilité et Infrastructures (droit de tirage) - le PICC - Fonds propres communaux	Commune de Binche - les associations levalloises - les riverains - Ecole fondamentale Saint-Pierre de Leval - les commerçants situés autour de la place - la TEC	
FP 1.9	Aménagement de la Place Bourdon à Ressaix en espace de convivialité		X	X			X			X							29.766 €	SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement : Développement Rural - Infrasport - le PICC - Fonds propres communaux	Commune de Binche - les riverains	

Priorité 1
0-3 ans

N°projet	Intitulé de la fiche projet	Stratégie PCDR de Binche														Coût estimatif TVAC	Sources de financements	Porteur de projet et partenaires éventuels	Programme de réalisation	
		Une entité et sa ceinture verte				Des quartiers, lieux de vie et de cohésion sociale					Une communication simple et complète		Une économie locale et innovante							
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14					15
FP 2.1	Construction d'une halle agricole et artisanale près du rond-point Unesco				X			X	X	X			X	X		X	A déterminer	SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement : Développement Rural - Appels à projets "Halls relais agricoles" - SPW-DGO4-DAO-SAR - Fonds propres communaux	Commune de Binche - les associations de Ressaix et des autres villages de la commune - les artisans et producteurs locaux - APAQ-W	Priorité 2 4-6 ans
FP 2.2	Développement de liaisons lentes entre les 3 Bray	X		X		X											A déterminer	SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement : Développement Rural - SPW Mobilité et Infrastructures - Fonds propres communaux	Commune de Binche - SPW Mobilité et Infrastructures - GRACQ	
FP 2.3	Réalisation d'actions propreté et sensibilisation des habitants										X	X	X				A déterminer	Province du Hainaut - Be Wapp asbl - Apples à projets - Fonds propres communaux	Commune de Binche - Comité "Déchets"	
FP 2.4	Création d'itinéraires cyclables	X		X		X											A déterminer	SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement : Développement Rural - SPW Mobilité et Infrastructures - Province du Hainaut - Fonds propres communaux	Commune de Binche - SPW Mobilité et Infrastructures - GRACQ	
FP 2.5	Construction d'une maison de village à Waudrez		X				X	X		X			X				A déterminer	SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement : Développement Rural - Fonds propres communaux	Commune de Binche -les associations de Waudrez - les citoyens de Waudrez	
FP 2.6	Aménagement de la place de Buvrinnes en espace partagé		X	X			X	X									A déterminer	SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement : Développement Rural - le PICC - Fonds propres communaux	Commune de Binche - associations buvrinnoises - les riverains - la TEC	
FP 2.7	Aménagement de la Place de Trahegnies en espace partagé		X	X			X	X		X							A déterminer	SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement : Développement Rural - SPW Mobilité et Infrastructures (droit de tirage) - le PICC - Fonds propres communaux	Commune de Binche - les associations levalloises - les riverains	
FP 3.1	Création d'un Repair Café							X	X		X	X	X			X				Priorité 3 7-10 ans
FP 3.2	Aménagement d'un jardin partagé à Leval							X			X	X								
FP 3.3	Aménagement d'un agoraspace à Péronnes Charbonnage						X			X										
FP 3.4	Embellissement des entrées du village de Waudrez	X	X	X		X														
FP 3.5	Soutien à l'installation d'un magasin de seconde main							X	X			X	X			X				
FP 3.6	Création d'une maison de village à Leval						X	X		X			X							
FP 3.7	Création de lieux d'accueil pour les PME								X				X	X	X	X				